

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2390

8 décembre 2009

SOMMAIRE

Abri & Co	114674	"International Buildings Trade S.A."	114676
AJ Finance S.A.	114679	International Training for Success S.à r.l.	114680
Aljo Property S.A.	114683	Jopoly S.A.	114680
Alliance Industries B.V.	114713	Kamea International S.A.	114720
Anarca International	114675	Lamain S.A.	114714
Andersen-Medical (Dental Chese)	114683	Lux Invest Projects S.A.	114683
Apollo ELP S.à r.l.	114681	Lux Technique Maintenance S.A.	114676
Apollo USLP S.à r.l.	114680	LUXTECMA Service S.A.	114675
Arche Investments S.à r.l.	114713	LXP Olympe Investments Sàrl	114681
Ashwell S.A.	114713	Majorcan Hotels Luxembourg S.à r.l. ...	114684
Aviation Leasing OpCo 12 S.à r.l.	114681	Marian Properties S.A.	114720
Aviation Leasing OpCo 14 S.à r.l.	114681	Matsa S.A.	114684
Betac S.A.	114675	MK Germany S.A.	114679
BGI Brands S.à r.l.	114720	New Fast Mail S.à r.l.	114720
BHF Lux Immo S.A.	114678	N-Media Solutions S.à r.l.	114678
BlueBay Funds Management Company S.A.	114677	Orbium S.à r.l.	114680
Cello S.A.	114713	Personnalité Coiffure et Beauté	114674
Concept ATS S.A.	114675	Power Transmission Finance S.A.	114681
Consulting and Recruitment Services Lu- xembourg	114674	Royale Neuve VI, S.à r.l.	114714
CT Fashion B S.à r.l.	114715	Saputo Europe S.à r.l.	114682
Field Point PE II (Luxembourg) S.à r.l. ..	114676	S.M. Tuyauteries Sàrl	114682
Field Point PE IV (Luxembourg) S.à r.l. ..	114676	Smurfit International Luxembourg S.à r.l.	114677
Fliesen & Verputz Funk S.à r.l.	114684	Société Générale de Finance S.A.	114683
Flydutch S.A.	114678	Soluxmed S.A.H.	114677
Fondamenta Private Equity S.A.	114682	Starcut S.A.	114677
GLL Selection Fund II Holding Alpha ...	114680	Stock Américain I	114674
Happy Tour Operator and Travel Service S.A.	114676	Supervise SA	114674
hop communication sàrl	114682	Top Wash S.à r.l.	114678
Immobilière Diederich-Muller S.A.	114720	ToucanAir S.A.	114679
Import East Solutions S.A.	114675	Ventaglio International S.A.	114679
		Xenophon S.à r.l.	114679

Stock Américain I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 105, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 18.208.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

13, rue Bolivar

L-4037 Esch / Alzette

Signature

Référence de publication: 2009145980/14.

(090177005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Supervise SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 88.233.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146055/10.

(090176804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Abri & Co, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 2, rue Benjamin Franklin.

R.C.S. Luxembourg B 122.750.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146057/10.

(090176817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Personnalité Coiffure et Beauté, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 110.762.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146059/10.

(090176824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

CRSL, Consulting and Recruitment Services Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 74.208.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146060/10.

(090176826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

LUXTECMA Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 53.120.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

13, rue Bolivar

L-4037 Esch / Alzette

Signature

Référence de publication: 2009145983/14.

(090177007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Import East Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 94.763.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146061/10.

(090176827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Concept ATS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.958.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146062/10.

(090176829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Anarca International, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 97.669.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146063/10.

(090176831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Betac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.610.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146064/10.

(090176833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Lux Technique Maintenance S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4950 Bascharage, 54A, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 141.891.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

13, rue Bolivar

L-4037 Esch / Alzette

Signature

Référence de publication: 2009145984/14.

(090177009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

"International Buildings Trade S.A.", Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 98.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 novembre 2009. Signature.

Référence de publication: 2009145990/10.

(090177083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

H.T.O.T.S. S.A., Happy Tour Operator and Travel Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.256.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009146029/10.

(090176835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Field Point PE IV (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.686.

Die Bilanz vom 31 Dezember 2008 wurde dem Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Nawal Benhlal.

Référence de publication: 2009146045/10.

(090176863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Field Point PE II (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.596.

Die Bilanz vom 31 Dezember 2008 wurde dem Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Nawal Benhlal.

Référence de publication: 2009146046/10.

(090176865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Soluxmed S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

R.C.S. Luxembourg B 37.654.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

13, rue Bolivar

L-4037 Esch / Alzette

Signature

Référence de publication: 2009145987/14.

(090177012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

BlueBay Funds Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 88.445.

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2009.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2009145993/12.

(090177087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Smurfit International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 8.068.200,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 82.109.

Afin de bénéficier de l'exemption l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 314 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2008 de sa société mère, Smurfit Kappa Group Plc., ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009145995/13.

(090177091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Starcut S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 37.778.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Pour STARCUT S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009146017/15.

(090176792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Top Wash S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7420 Cruchten, 44, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 113.822.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

13, rue Bolivar

L-4037 Esch / Alzette

Signature

Référence de publication: 2009146013/14.

(090177001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

N-Media Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1328 Luxembourg, 38, rue Charlemagne.

R.C.S. Luxembourg B 105.651.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

13, rue Bolivar

L-4037 Esch / Alzette

Signature

Référence de publication: 2009146014/14.

(090177003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

BHF Lux Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 74.444.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2009.

BHF Lux Immo S.A.

534, rue de Neudorf

L-2220 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2009146015/14.

(090176708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Flydutch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 89.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FLYDUTCH S.A.

United International Management S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009146019/12.

(090176920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

AJ Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 68.556.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2009.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Société Anonyme
Cabinet d'Experts Comptables
Signature

Référence de publication: 2009146068/14.

(090176925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Xenophon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 43-49, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 96.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146070/10.

(090177104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

MK Germany S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 113.949.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2009.

Polyxeni Kotoula / Jorge Perez Lozano.

Référence de publication: 2009146074/10.

(090177111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Ventaglio International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 48.802.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009146075/10.

(090177112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

ToucanAir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 63.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009146076/10.

(090177114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

International Training for Success S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 98.274.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146077/10.

(090177121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Orbium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 129.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146079/10.

(090177122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Jopoly S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7246 Helmsange, 31, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 47.869.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146084/10.

(090177123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Apollo USLP S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.226.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009146086/13.

(090177124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

GLL Selection Fund II Holding Alpha, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 138.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146067/10.

(090177100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Apollo ELP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.240.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009146088/12.

(090177126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

LXP Olympe Investments Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 112.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009146090/11.

(090177127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Aviation Leasing OpCo 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 146.468.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2009.

Référence de publication: 2009146092/10.

(090176526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Aviation Leasing OpCo 14 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 146.469.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Référence de publication: 2009146093/10.

(090176535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Power Transmission Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 56.517.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Référence de publication: 2009146095/10.

(090176579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Fondamenta Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 121.134.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 novembre 2009.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2009146104/14.

(090176951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

hopcom sàrl, hop communication sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8311 Capellen, 111B, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 123.375.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 novembre 2009.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2009146105/14.

(090177000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

S.M. Tuyauteries Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 137.272.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 novembre 2009.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2009146106/14.

(090177074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Saputo Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 148.845.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56624 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009146112/12.

(090176789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Aljo Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 149.084.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56630 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009146113/12.

(090176771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Société Générale de Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 59.276.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56619 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009146114/12.

(090176811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Lux Invest Projects S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7565 Mersch, 37, rue Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 121.750.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 novembre 2009.

Marc LECUIT
Notaire

Référence de publication: 2009146115/12.

(090176849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Andersen-Medical (Dental Chese), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 56.729.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 12 novembre 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée:

- ANDERSEN-MEDICAL (DENTAL CHESE) s.à r.l. (B 56.729), avec siège social à L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal "Royal Rome I", de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a mis les frais à charge de la masse.

Pour extrait conforme
M^e Marguerite RIES
Le liquidateur

Référence de publication: 2009146021/18.

(090177300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Fliesen & Verputz Funk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.
R.C.S. Luxembourg B 132.756.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146392/10.

(090176744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Majorcan Hotels Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 96.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA
Signatures

Référence de publication: 2009146393/11.

(090176784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Matsa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 124.490.

L'an deux mille neuf, le trente octobre.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MATSA S.A., une société anonyme constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.490, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger en date du 29 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 3 décembre 2003, numéro 1283 (ci-après, la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Simone Baier, Rechtsanwältin, demeurant professionnellement au 14, rue Erasme, L-2082 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Fabienne Brogialdi, employée privée, demeurant professionnellement au 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant constituée, le Président déclare et demande au notaire instrumentant de constater que:

I. tous les actionnaires de la Société, tels que renseignés sur la liste complète des actionnaires au 30 octobre 2009, qui demeurera annexée au procès-verbal, ont été convoqués par une convocation adressée à chacun d'entre eux au minimum huit (8) jours ouvrables avant la date de la présente assemblée soit par courrier recommandé avec accusé de réception, soit par une remise en mains propres lors d'une présentation en date du 4 septembre 2009. Les convocations ont été envoyées/remises à chacun des actionnaires par la Société.

II. sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance et qui demeurera annexée au présent procès-verbal.

III. il résulte de la liste de présence que vingt et un millions trois cent soixante mille neuf cent soixante-sept (21.360.967) Actions A, trois millions quatre cent soixante et un mille huit cent cinquante-cinq (3.461.855) Actions B et une (1) Action C, sur un total de vingt et un millions sept cent soixante deux mille cent vingt neuf (21.762.129) Actions A, trois millions cinq cent cinquante mille deux cent soixante dix (3.550.270) Actions B et une (1) Action C sont présentes ou valablement représentées.

IV. il appert de cette liste de présence que plus de la moitié du capital social de la Société est présent ou représenté à la présente assemblée générale extraordinaire, et ce également dans chaque classe d'actions, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

V. le capital social de la Société s'élève actuellement à cinquante millions six cent vingt quatre mille huit cent euros (€ 50.624.800), représenté par vingt et un millions sept cent soixante deux mille cent vingt neuf (21.762.129) Actions A, trois millions cinq cent cinquante mille deux cent soixante dix (3.550.270) Actions B et une (1) Action C d'une valeur nominale de deux euros (€ 2) chacune.

VI. la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Refonte des statuts de la Société, permettant notamment l'émission d'Actions D et d'Actions E.
2. Augmentation de capital de la Société, réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription au profit des actionnaires titulaires d'Actions A et B de la Société, pour un montant de quatre millions neuf cent quarante mille deux cent quatre euros (€ 4.940.204), par émission de deux millions quatre cent soixante dix mille cent deux actions (2.470.102) Actions D nouvelles de 2 euros (€ 2) de valeur nominale chacune, avec faculté de souscription à titre réductible au profit des actionnaires titulaires d'Actions A et B de la Société (tranche a).
3. Exercice par les actionnaires existants titulaires d'Actions A et B de la Société de leur droit préférentiel de souscription et de leur faculté de souscription à titre réductible et approbation des souscriptions aux Actions D.
4. Souscription et libération intégrale des Actions D nouvellement émises, par conversion de compte courant, de créance ou de créance obligataire et/ou par apport de numéraire.
5. Augmentation de capital de la Société, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées, pour un montant d'un million cinq cent quatre vingt mille neuf cent soixante dix euros (€ 1.580.970), par émission de sept cent quatre vingt dix mille quatre cent quatre vingt cinq (790.485) Actions D nouvelles de 2 euros (€ 2) de valeur nominale chacune (tranche b).
6. Souscription et libération intégrale des Actions D nouvellement émises, par conversion de compte courant, de créance ou de créance obligataire et/ou par apport de numéraire et approbation des souscriptions aux Actions D.
7. Augmentation de capital de la Société, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées, pour un montant de neuf cent dix huit mille trois cent soixante huit euros (€ 918.368), par émission de quatre cent cinquante neuf mille cent quatre vingt quatre (459.184) Actions E nouvelles de 2 euros (€ 2) de valeur nominale chacune (tranche c).
8. Souscription et libération intégrale des Actions E nouvellement émises, par conversion de compte courant, de créance ou de créance obligataire et/ou par apport de numéraire et approbation des souscriptions aux Actions E.
9. Constatation de l'augmentation de capital.
10. Modification corrélative de l'Article 6 des Statuts.

Après avoir passé en revue les points à l'ordre du jour, et après avoir eu connaissance des résolutions du Conseil d'Administration du 4 septembre 2009, dont une copie restera annexée aux présentes, l'assemblée générale, y compris les nouveaux actionnaires ayant souscrit et libéré de nouvelles Actions en cours d'assemblée, a pris les résolutions suivantes et a requis le notaire d'instrumenter:

Première résolution

L'Assemblée décide de procéder à une refonte des statuts, permettant notamment l'émission d'Actions D et E, pour leur donner la teneur suivante:

«Titre I^{er} . - Définitions, Dénomination, Siège social, Durée

Art. 1^{er}. Dans ces statuts.

- "Actionnaires A" désigne les actionnaires détenteurs d'Actions A;
- "Actionnaires B" désigne les actionnaires détenteurs d'Actions B;
- "Actionnaires C" désigne le(s) actionnaire(s) détenteur(s) d'Actions C;
- "Actionnaires D" désigne les actionnaires détenteurs d'Actions D;
- "Actionnaires E" désigne les actionnaires détenteurs d'Actions E;
- "Actionnaires" désigne les détenteurs d'Action(s) de la Société et
- "Actionnaire" désigne chacun d'eux;
- "Actions" désigne toutes les Actions formant le capital social de la Société et
- "Action" désigne chacune d'elles;
- "Affilié" signifie toute Entité qui, directement ou indirectement, est contrôlée par une Entité donnée ou qui contrôle cette Entité ou qui est sous un contrôle commun avec cet Entité;
- "Cession de Contrôle" signifie toute opération à l'issue de laquelle:
 - WENDEL INVESTISSEMENT et ses Affiliés détiennent directement ou indirectement moins de 50% du capital et des droits de vote de la Société Filiale;
 - "Conseil d'Administration" désigne le Conseil d'Administration de la Société tel que décrit au Titre IV des Statuts;

"Entité" signifie toute personne physique ou morale, ainsi que toute société en participation, fonds commun de placement à risque, trust, limited partnership et toute organisation similaire ou équivalente;

"GROUPE MATERIS" désigne les sociétés et actifs du groupe MATERIS devant être acquis directement ou indirectement par la Société Cible;

"Introduction en Bourse" signifie toute opération d'admission des actions de MATERIS CORPORATE SERVICES, MATERIS SAS, MATERIS LUXEMBOURG ou MATERIS PARENT, aux négociations sur un marché réglementé (ou toute autre société du groupe MATERIS dont l'introduction en bourse permettrait à MATERIS INVESTORS de céder directement des titres sur un marché réglementé);

"Jour Ouvrable" désigne tout jour ouvrable bancaire au Luxembourg et en France;

"MATERIS INVESTORS" désigne MATERIS INVESTORS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, le véhicule d'acquisition constitué et contrôlé directement ou indirectement par WENDEL INVESTISSEMENT pour les besoins de l'acquisition du groupe MATERIS, Actionnaire C de la Société;

"MATERIS PARENT" ou "Société Cible" désigne MATERIS PARENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg;

"Société Filiale" désigne, MATERIS SAS, soit le véhicule d'acquisition constitué pour les besoins de l'acquisition du groupe MATERIS et contrôlé directement ou indirectement par WENDEL INVESTISSEMENT et par l'intermédiaire de laquelle MATERIS PARENT entend procéder à l'acquisition du groupe MATERIS;

"Statuts" signifie les statuts de la Société tels que modifiés au fil du temps;

"WENDEL INVESTISSEMENT" signifie WENDEL INVESTISSEMENT, une société anonyme de droit français ayant son siège social au 89, rue Taitbout, F-75009 Paris (France), immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 572.174.035.

Art. 2. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "MATSA S.A." (la "Société"), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle qu'amendée ainsi qu'aux dispositions des Statuts.

Art. 3. Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré à toute autre adresse de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres, Actions, actifs et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes Sociétés ou entreprises.

Elle pourra accorder à toute société dans laquelle elle détient une participation ou intérêt, toute assistance, prêt, avances ou garanties, prêter des fonds à ses filiales, ou à toute autre société y compris tout emprunt ou dette sous quelque forme que ce soit.

Elle pourra aussi accorder des garanties et garantir les obligations de toute filiale ou de toute autre société. La Société pourra aussi nantir, donner en gage, transférer et donner en garantie tout ou partie de ses actifs et en général accomplir tout acte ou opération en relation directe ou indirecte avec son objet, sans toutefois bénéficier des dispositions de la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés Holdings.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tous autres instruments financiers qui pourront être convertibles.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 6. Le capital souscrit de la société est de cinquante million six cent vingt quatre mille huit cents euros (50,624,800 €), représenté par vingt et un million sept cent soixante deux mille cent vingt neuf (21.762.129) Actions A, trois millions cinq cent cinquante mille deux cent soixante dix (3.550.270) Actions B, et une (1) Action C, chaque action ayant une valeur nominale de deux Euro (€ 2). Il peut être composé par des actions ayant une valeur nominale de deux Euro (€ 2):

(i) des "Actions A" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts,

- (ii) des "Actions B" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts,
- (iii) des "Actions C" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts,
- (iv) des "Actions D" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts,
- (v) des "Actions E" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts.

Chaque catégorie d'Actions pourra correspondre à un programme d'investissement différent. Dans ce cas, le produit de l'émission de chaque Catégorie d'Actions pourra être investi conformément à la politique d'investissement déterminée par le Conseil d'Administration pour le programme d'investissement établi en fonction des différentes Catégories d'Actions.

Dans cette hypothèse également, chaque portefeuille d'actifs sera investi au profit exclusif de la Catégorie d'Actions concernée. La Société sera considérée comme une entité juridique unique, mais à l'égard de tiers et en particulier à l'égard des créanciers de la Société, les Actionnaires d'une Catégorie déterminée répondront des dettes relatives au programme d'investissement correspondant à cette Catégorie, en accord avec les dispositions légales applicables et les conventions contractuelles.

Tous revenus, produits ou distributions obtenus d'un portefeuille doivent être crédités à ce même portefeuille - net de (x) toute dépense en relation avec ce portefeuille et (y) de la proportion (correspondant au nombre d'Actions dans chaque catégorie par rapport au nombre total d'Actions en circulation) des dépenses communes à tous les portefeuilles et seront portés à la valeur comptable globale du portefeuille considéré.

Tous revenus quelconques qui ne peuvent pas être attribués aux portefeuilles sont répartis entre les Actionnaires au prorata de leur participation.

Les dividendes, distributions ou affectations, y compris le paiement du prix de rachat en cas de rachat par la Société de ses propres Actions sera à la charge du portefeuille de la catégorie au profit de laquelle l'opération est faite.

Toute prime d'émission payée lors de la libération d'actions sera remboursable exclusivement aux propriétaires des actions sur lesquelles la prime d'émission a été payée.

Toutes les Actions seront émises sous forme nominative.

L'inscription du nom de l'Actionnaire au registre des Actionnaires (le "Registre") atteste de son droit de propriété au titre des Actions nominatives.

Les certificats des Actions nominatives sont émis à la discrétion du Conseil d'Administration.

Le Registre est conservé soit par le Conseil d'Administration, soit par une entité désignée à cet effet par la Société et sous sa responsabilité; il doit comporter le nom de chaque Actionnaire, sa résidence, son siège social ou son domicile élu, le nombre et la catégorie des Actions détenues ainsi que le montant libéré pour chacune desdites Actions. L'information contenue dans le Registre est considérée comme exacte et à jour et les adresses qui y sont inscrites peuvent en particulier être utilisées pour l'envoi des convocations et des communiqués tant que la Société n'a pas été informée du contraire.

Les transferts des Actions sont réalisés par l'inscription du transfert à effectuer dans le Registre dès remise à la Société du formulaire de transfert fourni à cet effet par le Conseil d'Administration ainsi que d'autres documents de transfert exigés par la Société et, si des certificats d'Actions ont été émis, les certificats en question.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions sont détenues en commun ou si la propriété desdites Actions est contestée, toutes les personnes alléguant un droit au titre desdites Actions devront nommer un mandataire unique pour représenter lesdites Actions vis-à-vis de la Société. Le manquement à nommer ce mandataire impliquera une suspension de la totalité des droits liés auxdites Actions.

La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts conformément aux stipulations des Statuts.

Les nouvelles Actions à souscrire par apport en espèces seront offertes par préférence aux Actionnaires existants proportionnellement pour la partie réductible et irréductible à la part du capital qu'ils détiennent dans chacune des Catégories d'Actions. Le Conseil d'Administration fixera le délai pendant lequel le droit de souscription préférentiel devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Titre III. - Transfert d'actions

Art. 7.

7.1 Sans préjudice d'éventuelles restrictions conventionnelles à la cession des Actions, les Actions A, les Actions B, les Actions D et les Actions E seront inaliénables jusqu'à la survenance d'une Cession de Contrôle ou d'une Introduction en Bourse, sauf accord préalable et écrit de l'Actionnaire C, pendant une période de 10 ans à compter du 1^{er} juillet 2006.

Toutefois, ne seront pas soumis à l'inaliénabilité décrite ci-dessus:

- tout transfert d'Actions A, B, D ou E détenues par un Actionnaire A, par un Actionnaire B, par un Actionnaire D ou par un Actionnaire E à l'Actionnaire C ou à l'un de ses Affiliés;
- tout transfert d'Actions intervenant dans le cadre d'une Introduction en Bourse;

- tout autre transfert d'Actions A, B, D ou E détenues par un Actionnaire A, par un Actionnaire B, par un Actionnaire D ou par un Actionnaire E autorisé par l'Actionnaire C;

- tout transfert par René Riu d'un maximum de 41.000 actions B jusqu'au 27 avril 2007 avec l'accord de l'actionnaire C sur la désignation du cessionnaire.

7.2 Passé ce délai de dix ans et sans préjudice d'éventuelles restrictions conventionnelles à la cession des Actions, la cession et la transmission des Actions A, des Actions B, des Actions D et des Actions E sont soumises à un droit de préemption ou de rachat, avec faculté de substitution, au profit des Actionnaires A, B, D et E et une fois ce droit purgé, à un droit de préemption ou de rachat au profit de l'Actionnaire C, avec faculté de substitution, dans les conditions ci-après déterminées.

Suivant réception d'une offre ferme faite de bonne foi, qu'un 'Actionnaire A, B, D ou E souhaite accepter (le "Cédant"), le Cédant notifiera son projet de transfert de titres aux Actionnaires A, B, C, D et E (le(s) "Bénéficiaire(s) du Droit de Préemption") avec copie au Conseil d'Administration par lettre recommandée (la "Notification de Transfert"); laquelle devra indiquer:

- i. le nombre d'Actions qu'il se propose de céder (les "Titres Cédés"),
- ii. le nom ou la dénomination sociale et l'adresse (ou le siège social) du ou des cessionnaire(s) envisagé(s) (individuellement ou ensemble l'"Acquéreur"),
- iii. l'identité de la ou des personne(s) contrôlant en dernier ressort l'Acquéreur (si l'Acquéreur n'est pas une personne physique),
- iv. le prix proposé par catégorie d'Actions cédées (y compris les modalités d'ajustement ou de restitution de ce prix),
- v. les modalités de paiement des Titres Cédés,
- vi. les autres termes et conditions du transfert permettant d'apprécier l'offre de l'Acquéreur, en particulier, les garanties de passif, d'actif net, de restitution de prix ou toutes autres garanties et assurances requises par l'Acquéreur ainsi que les frais exposés dans le cadre du transfert.

7.3 Dans les quinze (15) Jours suivant la réception de la Notification de Transfert, le Bénéficiaire du Droit de Préemption devra notifier au Cédant par écrit, avec copie au Conseil d'Administration, sa décision de préempter les Actions cédées au prix indiqué dans la Notification de Transfert (la "Notification de Préemption").

La Notification de Préemption comportera l'acceptation irrévocable de l'offre de cession et le maximum d'Actions qu'il serait prêt à acheter.

Au plus tard dans les trente (30) Jours suivant réception de la Notification de Transfert, le Conseil d'Administration adressera par lettre recommandée aux Actionnaires cessionnaires et préemptant, avec copie au Cédant, le nom des Actionnaires pouvant préempter et le nombre d'Actions allouées à chacun, étant entendu que:

- vii. les Actionnaires A, B, D et E auront un droit de préférence pour faire l'acquisition de ces Actions,
- viii. au cas où les Actionnaires A, B D et E préempteraient l'intégralité des Titres Cédés, l'allocation entre les Actionnaires préemptant se fera au pro rata de leur participation dans la Société dans la limite du nombre maximum d'Actions mentionné par chaque Actionnaire dans les Notifications de Préemption,
- ix. le droit de préemption de l'Actionnaire C ne pourra porter que sur les Actions n'ayant pas été préemptées par les Actionnaires A, B D et E. En aucun cas les Actions ne seront fractionnées, si le nombre d'Actions à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre d'Actions pour lequel s'exerce le droit de préemption, le Conseil d'Administration pourra en faire la répartition entre les Actionnaires préemptant par la voie du sort.

7.4 Au cas où le Bénéficiaire du Droit de Préemption n'exercerait pas son droit de préemption, le Cédant pourra dans un délai de trois (3) mois à compter du moment où la renonciation ou la perte du droit de préemption sera devenue définitive, procéder au Transfert de la totalité mais non partie seulement des Actions cédées. Ce transfert devra être effectué dans des conditions, notamment de prix, similaires pour le Cédant à celles décrites dans la Notification de Transfert. A défaut de respecter les conditions visées ci-dessus, le droit de préemption s'appliquera de nouveau au Transfert envisagé par le Cédant.

7.5 En cas de vente payable au comptant exclusivement en numéraire, le prix des Titres devant être transférés au Cédant par le Bénéficiaire du Droit de Préemption sera égal au prix offert par l'Acquéreur pour la même catégorie d'Actions indiqué par le Cédant dans la Notification de Transfert.

7.6 En cas de Transfert autre qu'une vente payable au comptant exclusivement en numéraire, le prix des Titres Cédés sera égal à l'évaluation de bonne foi faite par le Cédant et indiqué dans la Notification de Transfert. A défaut d'acceptation par les Bénéficiaires de l'évaluation faite par le Cédant, le prix sera à dire d'expert selon les modalités fixées ci-dessous.

Le prix des Actions sera déterminé par un expert désigné par le Président du Tribunal de Commerce de Paris, sur simple saisine de la partie la plus diligente.

Dans la mesure du possible, l'expert sera choisi parmi les cabinets d'audit de première renommée établis sur la place, n'étant pas liés aux Actionnaires ou à l'Acquéreur et n'ayant pas rempli de mission pour eux au cours de l'année précédente.

L'expert agira en qualité de mandataire commun des parties au sens de l'article 1592 du Code Civil Français.

L'expert devra faire ses meilleurs efforts pour communiquer son rapport au Cédant, aux Bénéficiaires du Droit de Prémption et au Conseil d'Administration dans un délai de trente (30) jours à compter de sa désignation.

Dans un délais de huit (8) Jours à compter de la réception du rapport de l'expert, le Cédant adressera aux Bénéficiaires du Droit de Prémption une nouvelle Notification de Transfert, faute de quoi le Cédant sera réputé avoir renoncé au transfert envisagé. Suite à cet envoi, la procédure décrite au présent article sera répétée.

Les frais et honoraires de l'expert seront partagés entre le Cédant et le Bénéficiaire ayant contesté la valorisation des Actions au prorata de l'écart constaté entre la valorisation effectuée par l'expert et celles effectuées respectivement par le Cédant et le Bénéficiaire sur l'écart de valorisation entre le Cédant et le Bénéficiaire. En cas de pluralité de Bénéficiaires à l'origine d'une telle contestation, la répartition entre les Bénéficiaires se fera au prorata du prix payé par eux en vertu de l'exercice de leur Droit de Prémption.

La violation des paragraphes qui précèdent entraîne la nullité de la cession. Le contrôle du respect de la procédure est exercé par le commissaire aux comptes qui effectue son contrôle d'office ou sur demande d'un Actionnaire.

Art. 8. Cession Obligatoire. En cas de cas de transfert direct ou indirect de titres de MATERIS PARENT par WENDEL INVESTISSEMENT ou ses Affiliés à un tiers non Affilié emportant Cession de Contrôle, les Actionnaires A, B, D et E s'engagent, à la demande de MATERIS INVESTORS, à céder au tiers cessionnaire désigné par MATERIS INVESTORS la totalité des titres qu'ils détiennent dans la Société.

Le prix des titres devant être cédés par les Actionnaires A, B, D et E sera déterminé par transparence à partir du prix offert par le tiers cessionnaire pour les actions de MATERIS PARENT (après déduction, le cas échéant, de tout passif ou engagement, et ajout du montant de la trésorerie disponible de la Société et de toute société intercalée) dans les meilleurs délais à compter de la date de notification du projet de cession de ses titres par MATERIS INVESTORS, par deux experts de renommée établie, l'un choisi par les Actionnaires A, B, D et E à la majorité des voix sur le nombre total des actions A, B, D et E cumulées et l'autre par MATERIS INVESTORS; la valeur retenue pour chacun de ces titres sera égale à la moyenne des valorisations effectuées par les deux experts.

Art. 9. Sortie Conjointe. En cas de transfert direct ou indirect de titres de MATERIS PARENT par WENDEL INVESTISSEMENT ou ses Affiliés à un tiers non Affilié emportant Cession de Contrôle, MATERIS INVESTORS fera ses meilleurs efforts pour obtenir du tiers cessionnaire l'engagement d'acquiescer auprès des Actionnaires A, B, D et E la totalité des Actions A, des Actions B, des Actions D et des Actions E qu'ils détiennent.

Au cas où MATERIS INVESTORS n'obtiendrait pas du tiers cessionnaire son engagement d'acquiescer auprès des Actionnaires A, B, D et E la totalité des titres qu'ils détiennent dans la Société, MATERIS INVESTORS s'engage à acquiescer l'intégralité des titres détenus par les Actionnaires A, B, D et E dans la mesure où les Actionnaires A, B, D et E en feraient la demande à la majorité des voix sur le nombre total des actions A, B, D et E cumulées.

Le prix des titres devant être cédées par les Actionnaires A, B, D et E sera déterminé par transparence à partir du prix offert par le tiers cessionnaire pour les titres de MATERIS PARENT (après déduction, le cas échéant, de tout passif ou engagement, et ajout du montant de la trésorerie disponible de la Société et de toute société intercalée) dans les meilleurs délais à compter de la date de notification du projet de cession de ses titres par MATERIS INVESTORS par deux experts de renommée établie, l'un choisi par les Actionnaires A, B, D et E à la majorité des voix sur le nombre total des actions A, B, D et E cumulées et l'autre par MATERIS INVESTORS; la valeur retenue pour chacun de ces titres sera égale à la moyenne des valorisations effectuées par les deux experts.

Toutefois, ne sera pas soumis au droit de sortie conjointe décrit ci-dessus le transfert par l'Actionnaire C ou par l'un de ses Affiliés de titres de la Société à un Actionnaire.

Art. 10. Cession Forcée. En cas de violation autre que mineure par un Actionnaire A, B, D ou E des décisions collectives des Actionnaires, des stipulations des Statuts ou des stipulations d'un pacte d'actionnaires conclu par les Actionnaires (l'"Actionnaire Défaillant"), le Conseil d'Administration, sur autorisation des Actionnaires représentant la majorité des Actionnaires A, B, D et E (Actionnaire Défaillant non inclus), pourra signifier par écrit à l'Actionnaire Défaillant le rachat de ses Actions par la Société (l'"Avis de Cession").

Les Actions rachetées seront rachetées à leur valeur nominale ou à leur valeur vénale au cas où la valeur vénale des Actions rachetées serait inférieure à leur valeur nominale.

Art. 11. A compter du 27 avril 2013, MATERIS INVESTORS aura la possibilité de demander aux Actionnaires A, B, D et E de lui céder ou à toute autre entité qu'elle désignera la totalité des Actions A, des Actions B, des Actions D et des Actions E de la Société qu'ils détiennent. Les Actionnaires A, B, D et E auront la faculté de reporter d'un an cette cession sachant que MATERIS INVESTORS ne sera pas tenue d'acheter à l'occasion de ce report.

La valeur des Actions A, B, D et E sera déterminée par transparence à partir de la valeur de MATERIS PARENT comme suit:

La valeur de MATERIS PARENT comprend la valeur des parts sociales MATERIS PARENT (ordinaires et préférentielles) et la valeur des obligations convertibles de MATERIS PARENT déterminée, chaque année, dans les meilleurs délais à compter de la date de l'arrêté des comptes consolidés du GROUPE MATERIS, par voie d'expertise comme explicité ci-après:

- MATERIS PARENT sera valorisée selon la formule $M \times \text{EBITDA} - \text{Total Net Debt}$ (tels que ces termes sont définis dans le contrat intitulé Senior and Second Lien Facility Agreement signé le 27 avril 2006 entre MATERIS PARENT, MATERIS SAS et BNP PARIBAS) moins les provisions pour risques et charges à caractère non récurrent pour tout montant excédant 7 millions d'euros, ressortant du dernier exercice clos. La mission du ou des experts étant de déterminer M sur la base (x) d'un échantillon représentatif d'opérations LBO sur des secteurs d'activité comparables pratiquées en Europe sur les 12 derniers mois, (y) à défaut d'échantillon représentatif de sociétés sur des secteurs d'activité comparables et (z) à défaut de comparables pertinents, selon une approche multicritères sans tenir compte de décote de minorité ou d'illiquidité.

- Les Actionnaires A, B, D et E à la majorité des voix sur le nombre total des actions A, B, D et E cumulées d'une part et MATERIS INVESTORS d'autre part nommeront chacun un expert de renommée établie sur la place.

- Les experts détermineront, sur la base de la valeur de MATERIS PARENT que chacun aura arrêté comme indiqué ci-dessus, la valeur des parts sociales ordinaires, des parts sociales préférentielles et les obligations convertibles de MATERIS PARENT; puis, par transparence, la valeur des Actions A, B, D et E de la Société (après déduction, le cas échéant, de tout passif ou engagement de chaque société et des sociétés intercalées et ajout du montant de la trésorerie disponible dans chaque société et dans les sociétés intercalées). La valeur retenue pour chacun de ses titres sera égale à la moyenne des valorisations effectuées par les deux experts. Cependant, en cas d'écart strictement supérieur à plus de 10% entre les valorisations retenues par chacun des deux experts, de l'ensemble des Actions A, des Actions B, des Actions D et des Actions E émises par la Société, la valeur de MATERIS PARENT et des Actions A, B, D et E émises par la Société sera fixée par un expert nommé par le Président du Tribunal de Commerce de Paris, dans la fourchette des deux valeurs retenues par les deux experts susvisés.

- La valeur de MATERIS PARENT sera égale à la moyenne des valorisations effectuées par chacun des deux experts ou à la valeur fixée par le troisième expert le cas échéant.

La valeur de MATERIS PARENT et la valeur des Actions A, B, D et E émises par la Société, ainsi déterminées pourront être utilisées pour les besoins du présent article pendant une période de 12 mois à compter de la détermination des deux experts (ou, si applicable, par le troisième expert); ces valeurs seront déterminées de nouveau comme il précède, à la demande de MATERIS INVESTORS ou des Actionnaires A, B, D et E, en cas de survenance post clôture des comptes de référence (i) d'un risque exceptionnel susceptible d'être provisionné, et dont l'ampleur serait telle que si ce risque s'était matérialisé avant la date de fixation de la valeur de MATERIS PARENT et de la valeur des Actions A, B, D et E de la Société, la valeur de MATERIS PARENT aurait été inférieure de plus de 15% à la valeur initialement fixée, (ii) d'un événement exceptionnel susceptible de porter gravement atteinte à la réputation ou au fonctionnement du GROUPE MATERIS et d'entraîner une destruction significative et durable de la valeur de marché du GROUPE MATERIS.

Titre IV. - Administration

Art. 12. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, Actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des Actionnaires. Les administrateurs sont révocables ad nutum par décision prise par la majorité des Actionnaires toutes catégories confondues.

Deux (2) administrateurs seront élus sur une liste de candidats proposée par les Actionnaires A, les Actionnaires B, les Actionnaires D et les Actionnaires E (les "Administrateurs de Catégorie 1"), chacune des catégories d'Actions A et B ayant le droit de soumettre un administrateur au vote des Actionnaires.

Un (1) administrateur sera élu sur une liste de candidats proposée par les Actionnaires C (l'"Administrateur de Catégorie 2").

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale des Actionnaires procédera à l'élection définitive lors de sa prochaine réunion et choisira le nouvel administrateur sur une liste de candidats proposée par la catégorie d'Actionnaires qui avait initialement proposé l'Administrateur dont le poste est vacant.

Le Conseil d'Administration pourra instituer un bureau composé du président du Conseil d'Administration, du ou des vice-président(s), et en déterminera les compétences et les attributions.

Art. 13. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président (le "Président") et pourra choisir en son sein un ou plusieurs vice-président(s). Le Président est révocable ad nutum par décision de la majorité des membres du conseil toutes catégories confondues.

Il pourra désigner un secrétaire qui n'est pas tenu d'être administrateur et qui dressera et conservera les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ainsi que des assemblées générales des Actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira au lieu indiqué dans l'avis de convocation aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige sur convocation du Président ou sur convocation de deux administrateurs.

S'il est présent, le Président préside toutes les réunions du Conseil d'Administration et dispose des pouvoirs et devoirs qui lui auront été confiés par le Conseil d'Administration. En cas d'absence du Président, les membres du Conseil d'Administration peuvent désigner le vice-président ou un administrateur pour assumer la présidence pro tempore, par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés lors de cette réunion.

Il sera donné à tous les administrateurs un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration cinq (5) Jours Ouvrables au moins avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil d'Administration.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par courrier ou téléfax ou tous autres moyens électroniques de communication y compris le courrier électronique. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant à une heure et dans un lieu déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil, il y a égalité de voix pour ou contre une décision, le Président aura voix prépondérante.

Toutefois, les décisions limitativement énumérées ci-après ne pourront être valablement adoptées par le Conseil d'Administration qu'avec l'accord de l'Administrateur de Catégorie 2 et à la condition que la majorité des administrateurs soit présente ou représentée y inclus l'Administrateur de Catégorie 2:

- l'achat ou la vente d'actifs par la Société;
- la conclusion par la Société de contrats d'emprunts ou de prêts, ou l'octroi par la Société de sûretés, avals ou de garanties, ou la prise de tout engagement hors-bilan; et
- l'exercice par la Société, en qualité d'actionnaire ou en qualité de titulaire de valeurs mobilières composées, des droits de vote au sein de MATERIS PARENT;
- l'agrément de toute cession de valeurs mobilières émises par la Société (même entre porteurs de telles valeurs mobilières).

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des administrateurs peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre, courrier électronique ou téléfax.

Art. 14. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 15. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la seule signature d'un administrateur délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu des Statuts.

Art. 16. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 17. Les Actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son Président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre V. - Surveillance

Art. 18. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre VI. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 19. L'assemblée générale des Actionnaires représentera tous les Actionnaires. Elle disposera des pouvoirs les plus larges pour ordonner, réaliser ou ratifier les actes relatifs aux activités de la Société.

Les assemblées générales des Actionnaires seront convoquées par une notification reprenant l'ordre du jour envoyée par lettre recommandée par le Conseil d'Administration au minimum huit (8) Jours Ouvrables avant la réunion à chaque Actionnaire à l'adresse de l'Actionnaire inscrite au Registre.

Les Actionnaires A, B, D et E peuvent requérir le Conseil d'Administration de convoquer l'assemblée générale des Actionnaires à condition qu'une décision prise à la majorité simple des voix des Actionnaires A, B, D et E ait été préalablement obtenue sans distinction de Catégorie d'Actions.

Les Actionnaires C peuvent requérir le Conseil d'Administration de convoquer l'assemblée générale des Actionnaires sans qu'une quelconque décision des Actionnaires de catégorie C ait été préalablement obtenue.

L'Administrateur de Catégorie 2 peut convoquer seul l'assemblée générale des Actionnaires.

Les Actionnaires représentant un dixième (1/10) du capital social peuvent, conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, requérir le Conseil d'Administration de convoquer l'assemblée générale des Actionnaires.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils considèrent qu'ils ont été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, les assemblées générales peuvent avoir lieu sans avis de convocation.

Art. 20. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le 15 juin à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier Jour Ouvrable suivant.

Chaque Action donne droit à une voix à chaque assemblée des Actionnaires ainsi que, le cas échéant, pour chaque Catégorie, aux assemblées distinctes des détenteurs d'Actions de chacune des Catégories.

L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles indépendantes de la volonté de la Société et de ses Actionnaire le requièrent.

D'autres assemblées générales des Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiées dans les avis de convocation respectifs.

Toutes les assemblées générales des Actionnaires sont présidées par le Président du Conseil d'Administration et, en cas d'absence de sa part, par un administrateur ou une autre personne nommée à cet effet par les Actionnaires. Le président d'une telle assemblée générale des Actionnaires désigne un secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux de l'assemblée.

Un Actionnaire pourra agir durant l'assemblée générale en remettant une procuration à une autre personne, qui ne doit pas être Actionnaire et qui peut être un administrateur du Conseil d'Administration.

Dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés à cette assemblée générale.

Toutefois, les décisions limitativement énumérées ci-après ne peuvent être valablement adoptées que par décision de l'assemblée générale des Actionnaires représentant la moitié, au moins, du capital social de la Société et statuant à la majorité des deux tiers des Actionnaires présents ou représentés. En outre ces mêmes quorum et majorité devront être atteints séparément au sein de chaque catégorie d'Actions A, d'Actions B, d'Actions C, d'Actions D et d'Actions E dont le vote sera, à cette fin, compté séparément:

- a) toute modification des dispositions des Statuts;
- b) toute augmentation ou réduction de capital;
- c) tout projet de fusion, scission ou apport.

Les affaires traitées lors d'une assemblée des Actionnaires seront limitées aux points contenus dans l'ordre du jour (qui contiendra toutes les matières requises par la loi) et aux affaires connexes à ces points.

Titre VII. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 21. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 22. L'excédent créditeur du compte des pertes et profits, y compris le surplus des Portefeuilles A, B, C, D et E après déduction des frais généraux, des charges sociales, de l'amortissement et des provisions pour engagements passés et futurs, constituera le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale comptabilisée séparément pour chacune des Catégories d'Actions; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le Conseil d'Administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale conformément aux stipulations de l'article 23 des Statuts.

Art. 23. Les Actions B donneront droit à la valeur (valeur nominale + produit / tout accroissement de valeur) des actions B de MAT SA SICAR.

Les Actions D donneront droit à la valeur (valeur nominale + produit / tout accroissement de valeur) des actions D de MAT SA SICAR.

Les Actions E donneront droit à la valeur (valeur nominale + produit / tout accroissement de valeur) des actions E de MAT SA SICAR.

Les Actions A et C donneront droit au rendement (valeur nominale + produit / tout accroissement de valeur) du solde de l'actif net.

Titre VIII. - Dissolution, Liquidation

Art. 24. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments. Après paiement de toutes les dettes, charges et dépenses de la liquidation, les Portefeuilles A, B, C, D et E seront distribués à leur Catégorie respective et dans chaque Catégorie aux Actionnaires de cette Catégorie, au prorata du nombre d'Actions détenus par eux.

Titre IX. - Disposition générale

Art. 25. Pour tous les points non spécifiés dans les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription au profit des actionnaires titulaires d'Actions A et B de la Société, pour un montant de quatre millions neuf cent quarante mille deux cent quatre euros (€ 4.940.204), par émission de deux millions quatre cent soixante dix mille cent deux (2.470.102) Actions D nouvelles de 2 euros (€ 2) de valeur nominale chacune.

Troisième résolution

Les actionnaires titulaires d'Actions A et B de la Société décident d'exercer leur droit préférentiel de souscription sur deux millions quatre cent soixante dix mille cent deux (2.470.102) Actions D pour un montant de quatre millions neuf cent quarante mille deux cent quatre euros (€ 4.940.204) euros.

Quatrième résolution

Souscription par apport en nature

Suite à la troisième résolution ci-dessus, les souscripteurs ci-dessous nommés, étant tous actionnaires de la Société et titulaires d'un compte courant, d'une créance ou d'obligations émises par la Société, déclarent individuellement souscrire au nombre d'Actions D tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les libérer intégralement par conversion partielle ou totale (selon le cas) de leur compte courant d'actionnaire, de leur créance ou de leur créance obligataire, pour un montant total figurant en regard de leurs souscriptions respectives dans le tableau ci-dessous:

Nom	Prénom	Montant conversion compte-courant / créance / créance obligataire	Nb d'actions D émises
Abarzua	Mario	1.398	699
ADO	Valentin	1.262	631
ALARCON BELTRAN	Esteban	1.126	563
ALBERTINI	Jean Louis	39.364	19.682
ALT	Charles	2.522	1.261
AMATHIEU	Lorris	2.942	1.471
AMELOT	Bertrand	1.278	639
Amestoy	Jean Pierre	2.490	1.245
ANDRE	Régis	8.408	4.204
ANTONELLO	Stefano	1.884	942
Asseraf	Frédéric	1.816	908
ASSIS	Genine	1.050	525
AVERLANT	Jacques	404	202
Azevedo	Ricardo	1.682	841
BAILLAGOU	Pierre	2.498	1.249
BARCO	Suzana	420	210
Barr	Doug	2.548	1.274
BAYET	Christophe	630	315
BEAMONTE	Pierre	5.266	2.633
BEARDMORE	Andrew	46.452	23.226

BEDUNEAU	Florence	336	168
BELLEC	FREDERIC	630	315
BEN ARRIBA SAN AUGUSTIN	Eric	1.682	841
BEQUART	Jean-Luc	6.126	3.063
BERGE	Eric	189.388	94.694
BERMINGHAM	Dean	420	210
BESNOUX	Jérôme	630	315
BIANCHI	Jean Marc	28.252	14.126
BIANCHI	Massimiliano	1.548	774
BINNINGER	Arnaud	420	210
BIRAGHI	Marco	672	336
Boddaert	Philippe	2.018	1.009
BOGUSIAK	Marcos	100	50
Bonnet	François	1.278	639
BONNET	Jacques	1.296	648
BONNEVIALE	Brice	2.720	1.360
BOTTOMLEY	Paul	1.682	841
BOUAN	François	66.168	33.084
BOUEDEC	Pascal	888	444
BOUSSAGE	Patrick	1.008	504
BRITZ	Sandra	210	105
BROCHARD	Grégory	864	432
BROSS	GEORGES	630	315
BROZ	Vaclav	436	218
BRUNON	Gaelle	630	315
Buchanan	Carlton "Buck"	3.952	1.976
BUNT	Nancy	2.018	1.009
BURET	Christophe	630	315
BUSSOLI	Louis	1.812	906
CALDAS	Rui	18.216	9.108
CALDWELL	Robin	3.026	1.513
CALVET	Philippe	1.216	608
CAMACHO	Manuel	630	315
CAMINADE	Olivier	6.986	3.496
CANEVET	Christophe	420	210
CAO	Stéphane	5.266	2.633
CAPDEVILA	Jordi	56.994	28.497
CARAUX	Catherine	1.640	820
CARLIER	Lisiane	504	252
CARON	Delphine	1.558	779
CASTALDI	Paolo	1.378	689
CASTRO	Victor	630	315
CAVAGNA	Gian Pietro	336	168
CHAMPENOIS	Xavier	54.042	27.021
CHAPUIS	Caroline	774	387
CHARTIER	Loic	672	336
CHASSAING	Philippe	2.820	1.410
CHASTAGNOL	Pierre	6.298	3.149
CHATEAU	Isabelle	840	420
CHEN	Sin-Fook	672	336
CLAUSIER	Christian	1.406	703
COELHO	Luis	630	315
COLENTIER	Nathalie	630	315
Comiskey	John	2.692	1.346
COMPIEGNE	Jean-Louis	1.362	681

COSSON	Michel	16.038	8.019
COUTABLE	Yves	630	315
CREVECOEUR	Gérard	1.682	841
Cummins	Kenny	2.692	1.346
d'HARCOURT	Aline	1.776	888
DA SILVA	Valérie	420	210
DANCER	Jacques	8.424	4.212
DARSY	Laurence	1.008	504
DE LA FUENTE	Inacio	210	105
de la GORCE	Marie Christine	1.640	820
de la TRIBOUILLE	Valérie	1.396	698
de LACAM	Hubert	764	382
DE L'ESTRANGE	Stéphane	18.878	9.439
DEFFRASNES	Philippe	2.316	1.158
DELAS	André	984	492
DELIASSUS	Dominique	2.102	1.051
DELAUNAY	Christine	1.008	504
DERI	Luca	2.614	1.307
DERI	Stefano	630	315
Devlin	Liam	1.288	644
D'HAENE	Dominique	5.954	2.977
DI SANZA	Umberto	196	98
Dieudonné	Sylvestre	1.210	605
DIJKEMA	Bert	2.498	1.249
DIKER	Bahadir	420	210
D'ISANTO	Gérard	11.582	5.791
DODGE	Bryan	1.050	525
DOUHERET	Blandine	672	336
DUCASSE	Etienne	630	315
DUPREEZ	Pieter	2.468	1.234
EGUIA	Iñaki	34.468	17.234
ELORZA	Enrique	740	370
ENGEL	Louis	942	471
ERONAT	Volkan	1.346	673
ESPOSITO	Philippe	3.224	1.612
EVANGELISTA	Paulo César	672	336
EYCHENNE-BARON	Christophe	420	210
FALASCHI	Jean-Pierre	1.682	841
FALCETTI	Stefano	672	336
FANUCCHI	Alessandro	420	210
FASSIER	Armelle	420	210
FAUCHADOUR	DAVID	630	315
FAUVARQUE	Ludovic	554	277
FAVALI	Manuela	2.832	1.416
FAVAUDON	Sebastien	420	210
FAVIER	SEVERINE	420	210
FERNANDEZ	Ricardo	630	315
FERRANDIS	Guy	420	210
Ferreira	Sergio	2.732	1.366
FERRI	Guiliano	420	210
FEVZI	Elmas	1.008	504
FIERRO CURADO	Juan	702	351
FIGUEIRA	Luis Carlos	2.522	1.261
Fischer	Glenn	1.278	639
FITZGERALD	Mark	2.522	1.261

FOLGRINGER	Patricia	540	270
FORTIS Luxembourg Vie	SA	191.620	95.810
Fouchault	Jacques	2.220	1.110
FOUGEROUSE	Patrice	26.454	13.227
FOURNIER	Ghislain	630	315
FRADIN	Thierry	41.936	20.968
FRATANTONIO	Julio	210	105
FRENKIAN	Michael	1.348	674
FROUIN	Laurent	40.364	20.182
FRYDA	Hervé	1.248	624
FUSETTI	Anna Maria	1.278	639
GACHET	Pierre	8.424	4.212
Galloux	Laurent	1.472	736
GARCIA	Francesc	548	274
GARDEN	Daniel	1.690	845
GARONNAT	Mireille	504	252
GAUSSEN	Christian	3.316	1.658
GAY	Denis	420	210
GERI	Roberto	1.548	774
GHILARDI	Francesco	1.338	669
GIANNI	Roberto	1.266	633
GIL	Daniel	840	420
GIMAT	Denis	756	378
GIRES	Valerie	672	336
GLANDER	Margaret	1.008	504
GNAGNE	Claudie	840	420
Gonzales	Montse	1.008	504
GORDIEN	Marie	1.284	642
GORI	Marco	420	210
GRASSINI	Gabriella	850	425
GREEN	Thomas	37.210	18.605
GUDOVSNIKIH	Petr	420	210
GUERIN	Patrick	1.546	773
GUINOT	Dominique	4.532	2.266
HANSENS	Philippe	420	210
HAUTSCH	Stéphane	1.260	630
HENDERSON	Robert	630	315
HERNANDEZ	Maria-Jesus	504	252
HINSBERGER	Hubert	196	98
HODENIUS	Karl	1.346	673
HOLFERT	Tim	47.132	23.566
HOSTE	Darren	1.480	740
HU	Chong	1.682	841
HUBO	Didier	1.216	608
HUMMEL	FREDERIC	630	315
HUYNH	CHINH	630	315
INNOCENTI	Paolo	562	281
IOTTI	Denis	1.346	673
ISABELLA	Duilio	36.508	18.254
JAMORNJUREEKEL	Wijit	630	315
JARY	Jean-Marc	1.008	504
JAYLES	Jérôme	966	483
JEANNEAU	Thierry	1.346	673
JOLLY	Remi	3.224	1.612
Jones	Ted	1.262	631

JULOU	Hervé	1.252	626
JUNGBLUT	NORBERT	630	315
KOO	Richard	6.542	3.271
KUHR	MATTHEW	840	420
KWASNY ECHTERHAGEN	Rudiger	1.346	673
KWEK	Doris	630	315
LABOURT IBARRE	Pierre	1.346	673
LACERDA	Rodrigo	48.340	24.170
LACHENAUD	Sophie	210	105
LAGUILLEZ	Jean-Yves	5.822	2.911
LAIGNIEL	Henri-Philippe	3.816	1.908
LAMBERET	SEVERINE	630	315
LANDRY	Anne	672	336
LASTENNET	Edouard	1.346	673
LATRILLE	Julien	1.682	841
LAUGERETTE	Thierry	2.018	1.009
LAY	Arnaud	11.300	5.650
LE GOT	Marie	888	444
LE METTER	Hugues	18.920	9.460
Le NEDIC	Jean François	1.346	673
LE ROSE	Amedeo	420	210
LEACH	David	630	315
LEBIDOIS	Delphine	828	414
LEBRE	Eric	1.008	504
LEDOYEN	Patrick	3.202	1.601
LEMAHIEU	Eric	606	303
LEMPEREUR	Eric	2.736	1.368
LENFANT	Pascal	336	168
LEPLEY	Gérard	840	420
LEVET	Jean-Pierre	1.346	673
LIM	Vincent	420	210
LÖF	Bengt	1.682	841
LOPEZ de AZCONA	Diego	12.614	6.307
LOVE	MARK	840	420
LUC	Robert	420	210
MACEDO DE ALMEIDA	REGINALDO	630	315
MACIEL	Norberto	420	210
MAESANO	Jean-Claude	1.176	588
MAITRASSE	Philippe	420	210
MALFATTI	Sylvia	774	387
MANIA	Michael	42.262	21.131
MANTOVANI	Laura	1.548	774
MARABOTTI	Paolo	1.010	505
MARCHESI	Alberto	420	210
MARINELLI	Antonio	420	210
MARTINS	Vitor	25.446	12.723
MARTOS	Antonio	2.490	1.245
MASSON	Marcel	6.392	3.196
MAUME	Patrice	1.346	673
MAYES	Paula	630	315
MAYET	Didier	1.346	673
MEDINA	Abelardo	3.230	1.615
MENADA	Thierry	196	98
MENARD	Jean-Marie	6.986	3.493
MESLET GENDRON	Ghislaine	1.278	639

MICHEL	Olivier	420	210
MICHIELETTO	Serse	1.738	869
MILBRATH	Peter	2.522	1.261
MOLITOR	Patrick	2.522	1.261
MONARD	Patrick	23.320	11.660
MONTIAN - ART	Pantheop	420	210
MONTOIR	Hervé	1.540	770
MORER	Oscar	420	210
MORET	Frédéric	630	315
MOSSER	Bernard	4.540	2.270
MUCHA	Wociech	1.008	504
MULLER	Laurence	1.640	820
Muniz	Daniel	1.480	740
NEWTON	Tony	2.522	1.261
NGUYEN	François	21.232	10.616
N'GUYEN	Ngoc Tung	1.210	605
NIELSEN KOLDING	Kim	840	420
NIEVES	Jose Luis	4.640	2.320
NORELIUS	Per	2.018	1.009
NORMAN	Candace	840	420
NOVELLO	Paolo	12.144	6.072
NUNES	Carlos	420	210
NUNES	Marcos	2.522	1.261
OWENS	Richard	1.262	631
PADOVAN	Cristian	420	210
PAGNON	Bruno	1.210	605
PARR	Christopher	3.216	1.608
PARRA	Jordi	420	210
PARRA	Miguel	2.960	1.480
PATTISON	Micheal	14.168	7.084
PEIGNEN	Agnès	420	210
PELLERIN	Bruno	1.052	526
PERRIN	Gilbert	420	210
PHILIPPE	Jacques	1.082	541
PICCINELLI	Adriana	196	98
PLANCON	Marc	1.880	940
PORZGEN	Dirk	2.018	1.009
POUJOL	Philippe	1.216	608
PRAUTZSCH	Volker	1.008	504
PRIETO	Juan	17.658	8.829
RAULIN	Marielle	3.662	1.831
RAVENEAU	Philippe	4.898	2.449
RAYNAUD	Lionel	1.008	504
REID	Graham	1.810	905
RESENTE	Rui	630	315
REYNAUD	Laurent	420	210
RIBES	Maria Carmen	420	210
Richard	Nathalie	4.480	2.240
RICHARDSON	Martin A.	1.008	504
RIOU	Arnau	672	336
RIQUELME	Fernando	420	210
RIU	René	73.942	36.971
RIVIÈRE	Sylvie	1.278	639
ROESKY	Reiner	1.682	841
ROIG	Sever	420	210

ROMA	Marco	4.756	2.378
Rossi	Véronique	840	420
ROUSSEL	Jo	1.362	681
ROUX	Claude	420	210
SACCHETTI	Christian	83.724	41.862
SADOUL	Noelle	520	260
SAEZ	Viviana	1.664	832
SAINT CRICQ	Christophe	538	269
SANCHO	Juan José	2.624	1.312
SAUCIER	François	2.760	1.380
SAUNIER	ERIC	630	315
SCHULZ	Marius	840	420
SEGUIN	Richard	41.396	20.698
SERDOZ	Mario	1.268	634
SEVERIN	Sylviane	210	105
Shackle	Steve	1.480	740
SIMON	Thomas	354	177
SIMONIN	Fabien	1.008	504
Société civile DANCER		27.156	13.578
Société civile GACHET		11.922	5.961
Société civile GALILEO		83.724	41.862
SOCIETE SOLAIRE		645.770	322.885
SOM	Vibona	336	168
SOUBRANNE	Alain	874	437
TADDEI	Stefano	1.264	632
TAI	Lai Kok	420	210
TAN	Ai Huat	558	279
TAPIADOR	Julian	1.260	630
TAQUET	Pascal	994	497
TARASCON	Jean Claude	5.086	2.543
TASSIN	Jean	538	269
TAVAREZ	Luciano	210	105
TENGATTINI	Tullio	1.076	538
TERRADE	Jean-Marc	756	378
THERON	Bernard	2.152	1.076
THOMAS	François	1.346	673
THOREL	Jean-Claude	196	98
TINLEY	Malcom	210	105
TOGNETTI	Roberto	196	98
TORGUE	DOMINIQUE	630	315
TORRENTE	Felix	504	252
TORRRES	José Ramon	2.490	1.245
TORRES	Laurent	2.510	1.255
TOURBIER	Philippe	3.136	1.568
TOUZO	Bruno	1.008	504
TRASSARD	Jean-Christophe	1.892	946
TRINCHELLO	Massimo	1.008	504
TRIOLO	Bruno	1.074	537
Trivelli Bassignana	Francisco	1.398	699
TZAMANIS	Grégory	630	315
VALDELIEVRE	Benoît	2.018	1.009
VALMARY	Eric	2.018	1.009
VALSELLS	Oriol	16.514	8.257
VICENTE	Fernando	562	281
VITALI	Carlo	50.138	25.069

WHITFIELD	Jim	840	420
WOHRMEYER	Christoph	3.026	1.513
WOLF	Nicolas	2.414	1.207
ZENI	Sergio	1.300	650
ZIEGLER	Guido	3.026	1.513
ZILAHY	Catherine	888	444
TOTAUX		2.759.866	1.379.933

L'apport en nature consistant en la conversion des comptes courants d'actionnaires, créances ou créances obligataires est acceptée par la Société, la valeur de cet apport en nature étant déclarée par les administrateurs de la Société être de deux millions sept cents cinquante-neuf mille huit cent soixante-six euros (EUR 2.759.866), laquelle évaluation a été acceptée par la Société et sujette à un rapport établi par Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., réviseur d'entreprises indépendant, établi 17, rue des Jardiniers, B.P. 2650, 1026 Luxembourg, conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

"Based on the work performed as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contributions in kind is not at least equal to the number and the nominal value of the ordinary shares to be issued, for a total amount of 4.820.168,00 € to the maximum."

Lequel rapport, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Souscription par apport en numéraire

Les souscripteurs ci-dessous nommés, étant tous actionnaires de la Société, déclarent individuellement souscrire au nombre d'Actions D tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les libérer intégralement par apport en numéraire pour un montant total figurant en regard de leurs souscriptions respectives dans le tableau ci-dessous:

Nom	Prénom	Apport (€)	Nb d'actions D émises
Abarzua	Mario	2.186	1.093
ADO	Valentin	4.230	2.115
ALARCON BELTRAN	Esteban	1.758	879
ALBERTINI	François Marie	1.178	589
ALBERTINI	Jean Louis	46.280	23.140
ALT	Charles	3.938	1.969
AMATHIEU	Lorris	4.594	2.297
AMELOT	Bertrand	1.996	998
Amestoy	Jean Pierre	3.886	1.943
ANDRE	Régis	13.124	6.562
ANTONELLO	Stefano	2.940	1.470
Asseraf	Frédéric	6.768	3.384
ASSIS	Genine	1.450	725
AUCLAIR	ROBERT	914	457
AUVRAY	Jean Michel	1.476	738
AVERLANT	Jacques	490	245
Azevedo	Ricardo	2.626	1.313
BAIGUE	Pierre	982	491
BAILLAGOU	Pierre	18.650	9.325
Barr	Doug	3.978	1.989
BAYET	Christophe	984	492
BEAMONTE	Pierre	2.390	1.195
BEARDMORE	Andrew	35.548	17.774
BEDUNEAU	Florence	526	263
BEETS	Adolf	3.390	1.695
BELLEC	FREDERIC	984	492
BEN ARRIBA SAN AUGUSTIN	Eric	2.626	1.313
BEQUART	Jean-Luc	3.540	1.770
BERGET	NATHALIE	914	457

BERMINGHAM	Dean	656	328
BERNARD	Thierry	11.794	5.897
BESNOUX	Jérôme	984	492
BIANCHI	Massimiliano	2.414	1.207
BIGAS	Jean Philippe	492	246
BINNINGER	Arnaud	656	328
BIRAGHI	Marco	1.052	526
Boddaert	Philippe	3.152	1.576
Bonnet	François	1.996	998
BONNET	Jacques	2.026	1.013
BONNEVIALE	Brice	7.862	3.931
BOTTOMLEY	Paul	2.626	1.313
BOUEDEC	Pascal	1.388	694
BROCHARD	Grégory	1.352	676
BROSS	GEORGES	984	492
BROZ	Vaclav	684	342
BRUNON	Gaelle	984	492
BUNT	Nancy	3.150	1.575
BURET	Christophe	984	492
CALDAS	Rui	28.428	14.214
CALDWELL	Robin	4.726	2.363
CALVET	Philippe	1.896	948
CAMACHO	Manuel	984	492
CAMINADE	Olivier	4.688	2.344
CANEVET	Christophe	4.096	2.048
CAO	Stéphane	2.390	1.195
CAPDEVILA	Jordi	88.944	44.472
CARAUX	Catherine	3.640	1.820
CARLIER	Lisiane	788	394
CARON	Delphine	2.434	1.217
Caset	Oscar	590	295
CASTALDI	Paolo	2.154	1.077
CASTRO	Victor	984	492
CAVAGNA	Gian Pietro	526	263
CHALAL	Valerie	982	491
CHAMPENOIS	Caroline	2.260	1.130
CHAMPENOIS	Xavier	84.332	42.166
CHAPUIS	Caroline	1.208	604
CHARTIER	Loic	1.052	526
CHASSAING	Philippe	1.000	500
CHASTAGNOL	Pierre	3.768	1.884
CHEN	Sin-Fook	1.788	894
CLAUSIER	Christian	2.198	1.099
COELHO	Luis	984	492
COLENTIER	Nathalie	984	492
COLLART	JEAN LUC	914	457
COMPIEGNE	Jean-Louis	2.128	1.064
CONCEJO	Francisco	982	491
COOK	Lew	5.506	2.753
COSSON	Michel	14.730	7.365
COUTABLE	Yves	984	492
CREVECOEUR	Gérard	2.038	1.019
CURIS	Jean	12.772	6.386
d'HARCOURT	Aline	2.772	1.386
DA SILVA	Valérie	656	328

DANCER	Jacques	3.826	1.913
DARSY	Laurence	4.526	2.263
DE BOURQUENEY	Bertrand	11.300	5.650
DE LA FUENTE	Inacio	820	410
de la TRIBOUILLE	Valérie	1.644	822
de LACAM	Hubert	1.194	597
DE L'ESTRANGE	Stéphane	29.460	14.730
DELAS	André	1.538	769
DELIASSUS	Dominique	3.280	1.640
DELAUNAY	Christine	1.576	788
DEMAZEL	Eric	4.522	2.261
DERI	Luca	4.082	2.041
DERI	Stefano	984	492
DESCOUT	Valentine	1.036	518
Devlin	Liam	2.014	1.007
D'HAENE	Dominique	3.308	1.654
DIDOT	Florence	982	491
Dieudonné	Sylvestre	1.892	946
DIKER	Bahadir	656	328
Dinamarca	Jorge Daniel	1.966	983
DODGE	Bryan	1.642	821
DOUHERET	Blandine	328	164
DUCASSE	Etienne	984	492
DUPREEZ	Pieter	5.774	2.887
EGUIA	Iñaki	53.786	26.893
ELORZA	Enrique	1.000	500
ENGEL	Louis	1.472	736
ENGELBRECHT	Hannes	492	246
ERONAT	Volkan	2.100	1.050
ESPOSITO	Philippe	5.566	2.783
EVANGELISTA	Paulo César	1.052	526
EYCHENNE-BARON	Christophe	656	328
FALASCHI	Jean-Pierre	2.626	1.313
FALCETTI	Stefano	1.052	526
FANUCCHI	Alessandro	656	328
FAUCHADOUR	DAVID	764	382
FAVALI	Manuela	4.420	2.210
FAVAUDON	Sebastien	656	328
FAVIER	SEVERINE	510	255
FERNANDEZ	Ricardo	984	492
FERRANDIS	Guy	656	328
Ferreira	Sergio	4.268	2.134
FERRI	Guiliano	656	328
FEVZI	Elmas	1.576	788
FIERRO CURADO	Juan	1.100	550
FIGUEIRA	Luis Carlos	3.938	1.969
Fischer	Glenn	1.996	998
FITZGERALD	Mark	3.938	1.969
FOLGRINGER	Patricia	842	421
FORTIS Luxembourg Vie	SA	299.022	147.511
Fouchault	Jacques	3.466	1.733
FOUGEROUSE	Patrice	41.284	20.642
FOURNIER	Ghislain	984	492
FRADIN	Thierry	25.394	12.697
FRATANTONIO	Julio	330	165

FRENKIAN	Michael	1.052	526
FROUIN	Laurent	40.000	20.000
FROUIN	Pierrick	492	246
FUSETTI	Anna Maria	1.996	998
GACHET	Pierre	3.826	1.913
GALLARDO CUERVA	Juan Antonio	492	246
Galloux	Laurent	2.296	1.148
GARCIA	Alexandre	492	246
GARDEN	Daniel	2.638	1.319
GARONNAT	Mireille	612	306
GAUSSEN	Christian	3.030	1.515
GAY	Denis	656	328
GERI	Roberto	2.414	1.207
GHILARDI	Francesco	2.088	1.044
GIANNI	Roberto	1.976	988
GIL SERRANO	Javier	678	339
GIMAT	Denis	1.182	591
GIRES	Valerie	1.052	526
GLANDER	Margaret	1.576	788
GNAGNE	Claudie	1.314	657
GONCALO	PAULO	914	457
GORDIEN	Marie	1.602	801
GORI	Marco	656	328
GOURIOU	STEPHANE	914	457
GRASSINI	Gabriella	1.328	664
GREEN	Thomas	22.790	11.395
GUDOVSKIKH	Petr	656	328
GUERIN	Patrick	2.414	1.207
GUYON	Eric	3.390	1.695
HANSSSENS	Philippe	656	328
Hautsch	Stéphane	2.952	1.476
HENDERSON	Robert	984	492
Hernandez	Jorge Daniel	5.358	2.679
HERNANDEZ	Maria-Jesus	788	394
HODENIUS	Karl	2.100	1.050
HOLFERT	Tim	73.552	36.776
Hoste	Darren	2.312	1.156
HU	Chong	2.626	1.313
HUBO	Didier	1.896	948
HUMMEL	FREDERIC	984	492
HUYNH	CHINH	764	382
INNOCENTI	Paolo	878	439
IOTTI	Denis	2.100	1.050
ISABELLA	Duilio	56.972	28.486
JAMORNJUREEKEL	Wijit	984	492
JARY	Jean-Marc	1.576	788
Jayles	Jérôme	1.510	755
Jeanneau	Thierry	2.100	1.050
JEANNETTE	Thierry	982	491
Jones	Ted	1.968	984
JUNGBLUT	NORBERT	984	492
Keitley	Steven	2.260	1.130
Khedim	José	982	491
Koo	Richard	10.212	5.106
KUHR	MATTHEW	1.020	510

KWASNY ECHTERHAGEN	Rudiger	2.100	1.050
KWEK	Doris	984	492
LABOURT IBARRE	Pierre	2.100	1.050
LACERDA	Rodrigo	75.434	37.717
LACHENAUD	Sophie	330	165
LAGUILLEZ	Jean-Yves	8.124	4.062
LAIGNIEL	Henri-Philippe	3.596	1.798
LAMBERET	SEVERINE	764	382
LANDRY	Anne	1.052	526
LASTENNET	Edouard	2.100	1.050
Latrille	Julien	3.608	1.804
LAUGERETTE	Thierry	2.444	1.222
LE GOT	Marie	1.388	694
LE METTER	Hugues	29.526	14.763
Le Nedic	Jean François	2.100	1.050
LE ROSE	Amedeo	656	328
LEACH	David	984	492
LEBRE	Eric	2.264	1.132
LEDOYEN	Patrick	1.456	728
LEISING	Frédéric	982	491
LEMAHIEU	Eric	946	473
LEMPEREUR	Eric	7.264	3.632
LENFANT	Pascal	526	263
LEPLEY	Gérard	1.314	657
LEPOUDERE	JEAN SEBASTIEN	914	457
LEVET	Jean-Pierre	2.100	1.050
Li	Christin	1.130	565
LIM	Vincent	656	328
LÖF	Bengt	4.100	2.050
LOPEZ de AZCONA	Diego	19.684	9.842
LOVE	MARK	1.314	657
LUC	Robert	656	328
MACEDO DE ALMEIDA	REGINALDO	984	492
MACIEL	Norberto	656	328
MAITRASSE	Philippe	656	328
MALFATTI	Sylvia	1.208	604
MANIA	Michael	29.000	14.500
MANTOVANI	Laura	2.414	1.207
MARABOTTI	Paolo	1.580	790
MARCHESI	Alberto	656	328
MARINELLI	Antonio	656	328
MARTINS	Vitor	39.712	19.856
MARTOS	Antonio	3.886	1.943
MASSON	Marcel	9.976	4.988
MAUME	Patrice	2.100	1.050
MAYES	Paula	984	492
MAYET	Didier	1.800	900
Mc Donald	Tim	1.966	983
MEDINA	Abelardo	5.040	2.520
MELEDO	Gwendal	982	491
MENARD	Jean-Marie	4.688	2.344
MESLET GENDRON	Ghislaine	1.996	998
MICHEL	Olivier	656	328
MICHIELETTO	Serse	2.716	1.358
MOISE	Costel	296	148

MOLITOR	Patrick	6.886	3.443
MONARD	Patrick	25.164	12.582
MONTIAN - ART	Pantheop	656	328
MONTOIR	Hervé	2.402	1.201
MORER	Oscar	656	328
MORET	Frédéric	984	492
MORGADO FERNANDEZ	Antonio Joaquin	1.966	983
MOSSER	Bernard	7.088	3.544
MUCHA	Wociech	1.576	788
Muniz	Daniel	2.312	1.156
NEWTON	Tony	3.938	1.969
NGUYEN	François	33.134	16.567
N'GUYEN	Ngoc Tung	1.892	946
NIELSEN KOLDING	Kim	1.314	657
NIEVES	Jose Luis	280	140
NORELIUS	Per	3.150	1.575
NOVELLO	Paolo	18.952	9.476
NOVENE	Jean Marc	16.952	8.476
NUNES	Carlos	656	328
Nunes	Marcos	7.330	3.665
Owens	Richard	1.968	984
PADOVAN	Cristian	656	328
Pagnon	Bruno	1.892	946
PARRA	Jordi	656	328
Parra	Miguel	4.620	2.310
PATTISON	Micheal	22.112	11.056
PEIGNEN	Agnès	656	328
PELLERIN	Bruno	1.642	821
PERNIN	Elisabeth	1.130	565
PERRIN	Gilbert	656	328
PHILIPPE	Jacques	1.310	655
PLANCON	Marc	620	310
PORZGEN	Dirk	3.150	1.575
POUJOL	Philippe	1.896	948
PRAUTZSCH	Volker	1.576	788
PRIETO	Juan	27.560	13.780
RAULIN	Marielle	8.912	4.456
RAVENEAU	Philippe	6.678	3.339
RAYNAUD	Lionel	1.224	612
REGINA	Yann	1.172	586
REID	Graham	3.498	1.749
RESENTE	Rui	984	492
REYNAUD	Laurent	656	328
RIBES	Maria Carmen	656	328
RICHARDSON	Martin A.	1.576	788
RIOU	Arnaud	1.052	526
RIQUELME	Fernando	656	328
Rivière	Sylvie	1.996	998
ROESKY	Reiner	2.626	1.313
ROIG	Sever	656	328
ROMA	Marco	11.600	5.800
ROUSSEL	Jo	2.128	1.064
ROUX	Claude	656	328
Russell	Glyn	2.948	1.474
SADOUL	Noelle	544	272

Saez	Viviana	4.566	2.283
SAINT CRICQ	Christophe	840	420
SANA SUAREZ	Orlando	1.000	500
Sancho	Juan José	4.096	2.048
SAUCIER	François	3.666	1.833
SAUNIER	ERIC	764	382
SCHULZ	Marius	1.314	657
SERDOZ	Mario	1.980	990
SEVERIN	Sylviane	330	165
Shackle	Steve	2.312	1.156
Shorrock	Mark	2.948	1.474
SIMONIN	Fabien	1.576	788
Société civile DANCER		38.870	19.435
Société civile GACHET		17.064	8.532
SOUBRANNE	Alain	1.366	683
Steenbrugge	Emmanuel	982	491
TADDEI	Stefano	1.974	987
TAI	Lai Kok	656	328
Tan	Ai Huat	874	437
TAPIADOR	Julian	1.970	985
TAQUET	Pascal	910	455
Tarascon	Florent	982	491
Tarascon	Jean Claude	6.330	3.165
TASSIN	Jean	840	420
TAVAREZ	Luciano	330	165
TENGATTINI	Tullio	1.680	840
TERRADE	Jean-Marc	1.870	935
Théron	Bernard	3.362	1.681
Thomas	François	2.100	1.050
TINLEY	Malcom	330	165
Tiscoski	Rivaldo	1.966	983
TORGUE	DOMINIQUE	984	492
TORRENTE	Felix	788	394
Torres	José Ramon	3.886	1.943
TORRES	Laurent	5.790	2.895
TOUZO	Bruno	1.576	788
TRASSARD	Jean-Christophe	3.990	1.995
TRINCHELLO	Massimo	1.576	788
TRIOLO	Bruno	1.678	839
Trivelli Bassignana	Francisco	2.186	1.093
VALDELIEVRE	Benoît	5.116	2.558
VALMARY	Eric	3.152	1.576
VALSELLS	Oriol	29.162	14.581
VIAL PRAT	José	452	226
VITALI	Carlo	78.244	39.122
Wallaert	Jean Baptiste	982	491
WOHRMEYER	Christoph	4.726	2.363
WOLF	Nicolas	6.138	3.069
Wu	Haiming	4.522	2.261
Zhang	Yongdong	1.130	565
ZIEGLER	Guido	4.726	2.363
ZILAHİ	Catherine	1.386	693
TOTAUX		2.180.338	1.090.169

Un montant total de deux million cent quatre-vingt mille trois cent trente-huit euros (EUR 2.180.338) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées, pour un montant de un million cinq cent quatre vingt mille neuf cent soixante dix euros (€ 1.580.970), par émission de sept cent quatre vingt dix mille quatre cent quatre vingt cinq (790.485) Actions D nouvelles de 2 euros (€ 2) de valeur nominale chacune.

Sixième résolution

Souscription par apport en nature

Suite à la cinquième résolution ci-dessus, les souscripteurs ci-dessous nommés, étant tous titulaires d'un compte courant, d'une créance ou d'obligations émises par la Société, déclarent individuellement souscrire au nombre d'Actions D tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les libérer intégralement par conversion partielle ou totale (selon le cas) de leur compte courant d'actionnaire, de leur créance ou de leur créance obligataire, pour un montant total figurant en regard de leurs souscriptions respectives dans le tableau ci-dessous:

Nom	Prénom	Montant conversion compte-courant / créance / créance obligataire (€)	Nombre d'actions D émises
BIANCHI	Jean-Marc	38.980	19.490
LAY	Arnaud	38.980	19.490
LEGRAIN	Olivier	135.930	67.965
NORDMANN	Georges	135.930	67.965
RIU	René	135.930	67.965
SACCHETTI	Christian	135.930	67.965
TOTAUX		<u>621.680</u>	<u>310.840</u>

L'apport en nature consistant en la conversion des comptes courants d'actionnaires, créances ou créances obligataires est acceptée par la Société, la valeur de cet apport en nature étant déclarée par les administrateurs de la Société être de six cent vingt et un mille six cent quatre-vingt euro (EUR 621.680), laquelle évaluation a été acceptée par la Société et sujette à un rapport établi par Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., réviseur d'entreprises indépendant, établi 17, rue des Jardiniers, B.P. 2650, 1026 Luxembourg, conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

"Based on the work performed as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contributions in kind is not at least equal to the number and the nominal value of the ordinary shares to be issued, for a total amount of 4.820.168,00 € to the maximum."

Lequel rapport, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Souscription par apport en numéraire

Les souscripteurs ci-dessous nommés, déclarent individuellement souscrire au nombre d'Actions D tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les libérer intégralement par apport en numéraire pour un montant total figurant en regard de leurs souscriptions respectives dans le tableau ci-dessous:

Nom	Prénom	Apport (€)	Nombre d'actions D émises
ANDRE	Régis	36.266	18.133
ATHANE	Eric	23.046	11.523
Baelden	Marc	7.000	3.500
Barba	Francisco	3.000	1.500
BARRAL	Philippe	20.958	10.479
BERNARD	Thierry	39.824	19.912
Branko	Fabjanic	5.000	2.500
Bustos	Angels	1.500	750
CAMPION	Stéphan	48.648	24.324

CARNET	Roland	14.670	7.335
CHAPUIS	Bernard	49.544	24.772
Chen	Jiyang 'Grace'	15.000	7.500
Chen	Xiaoying	10.000	5.000
Chen	Yunwu	5.000	2.500
CORBINEAU	Jean-François	56.922	28.461
CURIS	Jean	35.514	17.757
Deng	Dean	5.000	2.500
Dong	Fengliang	5.000	2.500
FABRE	Alain	20.372	10.186
Fan	Hua	5.000	2.500
Feng	Zhengang	10.000	5.000
GIMER	Franck	19.706	9.853
Goni	Horacio	5.000	2.500
Guan	Zechang	5.000	2.500
He	Shikun	5.000	2.500
HERBAUT	Frédéric	35.792	17.896
IGEL	Sandrine	32.268	16.134
Lan	Guoxin	10.000	5.000
Lechenard	Gisèle	10.000	5.000
Li	Ying	5.000	2.500
Liang	Zhirou	5.000	2.500
Liang	Zhuojun	10.000	5.000
Liu	Aihua	10.000	5.000
Liu	Shaoyan	10.000	5.000
Liu	Yanqiu	20.000	10.000
Loubrie	Patrice	10.000	5.000
MATHIEU	Catherine	27.222	13.611
McDonough	Bruce	5.000	2.500
Miao	Gang	5.000	2.500
MICHIELIN	Philippe	34.834	17.417
NOVENE	Jean-Marc	29.454	14.727
Pétris	Stéphane	10.000	5.000
Ragone	Fabricio	5.000	2.500
RONPHE	Philippe	21.946	10.973
Song	Xiaojun	5.000	2.500
Sun	Guiling	15.000	7.500
Tan	Wanwei	20.000	10.000
VAN DAM	Walter	35.432	17.716
Wallaert	Jean Baptiste	1.000	500
Wan	Degang	15.000	7.500
Wang	Jin	5.000	2.500
Wu	Haiming	46.472	23.236
Xu	Ying	3.900	1.950
Yang	Mingxia	20.000	10.000
Zhang	Feiqiu	5.000	2.500
Zhang	Peixian	5.000	2.500
Zhang	Yong Dong	19.000	9.500
Zheng	Chuanjiang Alex	15.000	7.500
TOTAUX		959.290	479.645

Un montant total de neuf cent cinquante-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix euros (EUR 959.290) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Septième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées, pour un montant de neuf cent dix huit mille trois cent soixante huit euros (€ 918.368), par émission de quatre cent cinquante neuf mille cent quatre vingt quatre (459.184) Actions E nouvelles de 2 euros (€ 2) de valeur nominale chacune.

Huitième résolution

Souscription par apport en nature

Suite à la septième résolution ci-dessus, les souscripteurs ci-dessous nommés, étant tous titulaires d'un compte courant, d'une créance ou d'obligations émises par la Société, déclarent individuellement souscrire au nombre d'Actions E tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les libérer intégralement par conversion partielle ou totale (selon le cas) de leur compte courant d'actionnaire, de leur créance ou de leur créance obligataire, pour un montant total figurant en regard de leurs souscriptions respectives dans le tableau ci-dessous:

Nom	Prénom	Montant conversion compte-courant	Nombre d'actions E émises
BERTRAND	LIONEL	630	315
BLONSKI	Jacek	210	105
CORREIA	Eddie	420	210
CREST	Jérôme	630	315
de la Roche Aymon	Guillaume	3.432	1.716
DESCHRYVER	Fabien	420	210
ESPINOSA	Bruno	10.792	5.396
GUILLON	Pierre-Antoine	1.008	504
IZZO	FABIEN	630	315
LE GUILLERME	Gildas	378	189
LEVY	Pierre	3.304	1.652
MARTIN	Daniel	1.682	841
Nunn	Andrew	4.404	2.202
PAPARINI	Rodolfo	840	420
PLUVINAGE	Philippe	1.460	730
PODOLSKY	Jérôme	7.426	3.713
ROBERTSON	Tom	840	420
ROCHA DE FREITAS	ALEXANDRE	630	315
SEURRE	Jérôme	420	210
SEYMORE	Norman	3.216	1.608
STERCKX	Sébastien	4.204	2.102
TERNACLE	Charles	2.942	1.471
VAN VUUREN	Armand	210	105
VENIER	Anthony	210	105
VEYRAT	Didier	1.250	625
TOTAUX		51.588	25.794

L'apport en nature consistant en la conversion des comptes courants d'actionnaires, créances ou créances obligataires est acceptée par la Société, la valeur de cet apport en nature étant déclarée par les administrateurs de la Société être de cinquante et un mille cinq cent quatre-vingt-huit euros (EUR 51.588), laquelle évaluation a été acceptée par la Société et sujette à un rapport établi par Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., réviseur d'entreprises indépendant, établi 17, rue des Jardiniers, B.P. 2650, 1026 Luxembourg, conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

"Based on the work performed as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contributions in kind is not at least equal to the number and the nominal value of the ordinary shares to be issued, for a total amount of 4.820.168,00 € to the maximum."

Lequel rapport, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Souscription par apport en numéraire

Les souscripteurs ci-dessous nommés, déclarent individuellement souscrire au nombre d'Actions E tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les libérer intégralement par apport en numéraire pour un montant total figurant en regard de leurs souscriptions respectives dans le tableau ci-dessous:

Nom	Prénom	Apport (€)	Nombre d'actions E émises
AGNELY	Mathias	4.000	2.000
ALVES SILVA	Julio Pereira	4.640	2.320
BEEPOT	Vishnu	4.000	2.000
Bellahcene	Meirra	6.540	3.270
Bianciardi	Laura	8.720	4.360
BLONSKI	Jacek	324	162
BONNARD	Nadège	5.040	2.520
Breton	Rémy	13.080	6.540
CANTON	Laurence	2.800	1.400
Cantoreggi	Fabrizia	10.000	5.000
Cao	Youwei	20.000	10.000
CHAHINE	Chadi	4.000	2.000
Chanron	Julien	3.000	1.500
Charloux	Sophie	6.540	3.270
Chen	Jiyang 'Grace'	5.000	2.500
CLAESSENS	Bernard	5.600	2.800
Colin	Marie-France	6.540	3.270
COMMARET	Emmanuel	10.468	5.234
CORREIA	Eddie	646	323
CREST	Jérôme	970	485
DATTEE VERNAT	Bénédicte	1.680	840
de la Roche Aymon	Guillaume	5.276	2.638
DE LA SOTA	José-Maria	3.000	1.500
De lora	Corinne	6.540	3.270
Dedun	Michel	13.080	6.540
DEMAZEL	Eric	5.000	2.500
DEMEY	Laurent	1.680	840
DESCHRYVER	Fabien	580	290
Dionisio	Antonio	14.380	7.190
DRU	DIDIER	906	453
Dumasdelage	Franck	5.500	2.750
EKSI	Eyup	3.000	1.500
EMRE	Oytun	3.000	1.500
Engelhardt	Carlos	10.460	5.230
ESPINOSA	Bruno	10.208	5.104
EVERITT	Gilles	974	487
Faugère	Guillaume	5.000	2.500
FAUX	Pierre	6.540	3.270
Fays	Patrice	6.540	3.270
Gatt	Jean-Louis	6.540	3.270
GAUTIER	Christophe	486	243
GESTIN	Jean-François	1.680	840
Glikson	Marc	14.820	7.410
Gonçalves	Lurdes	8.720	4.360
Gorla	Valentino	8.720	4.360
Grataloup	Bertrand	4.000	2.000
GUILLON	Pierre-Antoine	1.000	500

Hutchinson	Robert	10.000	5.000
IZZO	FABIEN	970	485
Lafages	Régis	13.080	6.540
LE FAY	STEPHANE	906	453
LE GUILLERME	Gildas	582	291
LE ROUX	Hermanus Petrus (Manie)	4.000	2.000
Lecaharec	Corinne	6.540	3.270
Lefevre	Jean-Michel	10.000	5.000
Legrand	Linda	6.540	3.270
Lejeune	Christophe	50.000	25.000
LEMENN	Catherine	3.000	1.500
LESCURE	Fabienne	8.764	4.382
LEVY	Pierre	2.424	1.212
Li	Bin	20.000	10.000
Li	Qingyue	15.000	7.500
Liang	Xiaobo	20.000	10.000
Loctin	Franck	30.000	15.000
Malaoui	Frédéric	6.540	3.270
MARTIN	Daniel	2.586	1.293
MARTINO	Hervé	7.000	3.500
Martins	Nuno	8.720	4.360
MASSON	Marcel	15.676	7.838
McMASTER	Clynton	4.000	2.000
MERCIER	Gilles	3.248	1.624
Mitchell	Martine	5.000	2.500
Montagne	Olivier	23.080	11.540
Mugg	Micheal	5.000	2.500
Nebbia	Fabio	17.440	8.720
NOVELLO	Marco	4.000	2.000
Nunn	Andrew	5.180	2.590
Orsi	Rosetta	8.720	4.360
Paiva Da Silva	João	14.380	7.190
PAPARINI	Rodolfo	1.294	647
PAUL	Olivier	10.308	5.154
Philip	Jacques	6.540	3.270
PILLAUD	Olivier	11.200	5.600
PODOLSKY	Jérôme	5.040	2.520
PRAT	Evelyne	7.888	3.944
Prima	Bruno	6.540	3.270
RENOUARD	NATHALIE	5.000	2.500
ROBERTSON	Tom	1.294	647
Rocha	Idalia	8.720	4.360
ROCHA DE FREITAS	ALEXANDRE	970	485
Russo	Aniello	8.720	4.360
Sabathier	Arnaud	8.000	4.000
Salgueiro	Paulo	14.380	7.190
SARIBEYOGLU	Aydin	3.000	1.500
Savina	Raynald	6.540	3.270
Savouré	Christian	6.540	3.270
Senet	Philippe	10.460	5.230
SEURRE	Jérôme	1.426	713
SEYMORE	Norman	6.008	3.004
Silbermann	Pierre	6.540	3.270
Siragusa	Alessandro	8.720	4.360
Spradling	Michael	20.000	10.000

STERCKX	Sébastien	8.414	4.207
TERNACLE	Charles	4.526	2.263
THEODON	Nicolas	486	243
Urrutia Dumas	Martial	8.720	4.360
VENIER	Anthony	324	162
VEYRAT	Didier	1.388	694
Wallich-Petit	Estelle	13.080	6.540
Wan	Degang	5.000	2.500
Wang	Yong Ting	20.000	10.000
Wilson	Trevor John	10.000	5.000
Wu	Jianping	20.000	10.000
Xu	Ying	1.120	560
Zheng	Chuanjiang Alex	5.000	2.500
TOTAUX		866.780	433.390

Un montant total de huit cent soixante-six mille sept cent quatre-vingt euros (EUR 866.780) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Représentation

Tous les souscripteurs sont représentés par Mme Simone Baier, prénommée, en vertu d'un pouvoir de subdélégation ci-annexée.

Neuvième résolution

L'Assemblée constate que trois millions deux cent soixante mille cinq cent quatre vingt sept (3.260.587) Actions nouvelles de catégorie D de valeur nominale de 2 euros et quatre cent cinquante neuf mille cent quatre vingt quatre (459.184) Actions nouvelles de catégorie E de valeur nominale de 2 euros ont été souscrites et libérées et ce pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de cinquante millions six cent vingt quatre mille huit cent euros (€ 50.624.800) à cinquante huit millions soixante quatre mille trois cent quarante deux euros (€ 58.064.342).

Dixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital souscrit de la société est de cinquante huit millions soixante quatre mille trois cent quarante deux euros (58.064.342 €), représenté par vingt et un million sept cent soixante deux mille cent vingt neuf (21.762.129) Actions A, trois millions cinq cent cinquante mille deux cent soixante dix (3.550.270) Actions B, une (1) Action C, trois millions deux cent soixante mille cinq cent quatre vingt sept (3.260.587) Actions D et quatre cent cinquante neuf mille cent quatre vingt quatre (459.184) Actions E, chaque action ayant une valeur nominale de deux euro (€ 2). Le capital comprend:

- (i) des "Actions A" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts,
- (ii) des "Actions B" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts,
- (iii) des "Actions C" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts,
- (iv) des "Actions D" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts,
- (v) des "Actions E" dont les porteurs ont ainsi droit aux distributions spécifiques prévues à l'article 23 des Statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison du présent acte est évalué à environ EUR 7.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux comparants, président, secrétaire et scrutateur, connus du notaire par leurs nom et prénom, état et demeure, ils ont signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. BAIER, A. SIEBENALER, F. BROGIALDI et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 novembre 2009. Relation: LAC/2009/46368. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 16 novembre 2009.

Henri HELLINCKX .

Référence de publication: 2009147035/1570.

(090177517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2009.

Alliance Industries B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 112.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALLIANCE INDUSTRIES B.V.

Signature

Référence de publication: 2009146399/11.

(090176653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Ashwell S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.800.

Les comptes annuels au 30 septembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

Vincent Bouffioux

Gérant

Référence de publication: 2009146396/13.

(090176796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Arche Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 107.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arche Investments S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009146404/11.

(090176661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Cello S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 76.736.

Le bilan clos au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2009.

Fiduciaire Patrick Sganzerla s.à r.l.

17, rue des Jardiniers

B.P. 2650 L-1026 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009145992/14.

(090177086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Lamain S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 137.482.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 octobre 2009

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Daniel KUFFER décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion en date du 2 décembre 2008.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

Conseil d'administration:

- Monsieur Carlo SANTOIEEMMA, employé privé, résidant professionnellement 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen, Président et Administrateur;
- Monsieur Daniel KUFFER, employé privé, résidant professionnellement 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen, Administrateur;
- Monsieur Ferdinando CAVALLI, employé privé, résidant professionnellement 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen, Administrateur;

Commissaire aux Comptes:

- GLOBAL TRUST ADVISORS S.A., ayant son siège social 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAMAIN S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2009145989/25.

(090177398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Royale Neuve VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 127.748.

—
Decision of the sole partner november 12, 2009

The sole Partner decides to elect PriceWaterhouseCoopers S.à.r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg as Independent Auditor of the Company.

The mandate of the Independent Auditor will expire upon the Annual General Meeting which will approve the accounts for the year ended September 30, 2010.

Certified copy
ROYALE NEUVE VI Sarl
Signature
Manager

Version française
Décision de l'actionnaire unique 12 novembre 2009

L'actionnaire unique décide de renommer PriceWaterhouseCoopers S.à.r.l., 400 route d'Esch, L-1014 Luxembourg en tant que Réviseur d'Entreprises de la Société.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes annuels clôturés au 30 septembre 2010.

Copie certifiée conforme
ROYALE NEUVE VI Sarl
Signature
Gérant

Référence de publication: 2009148353/27.

(090179473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2009.

CT Fashion B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 148.188.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth of October.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Permira Europe II L.P. 1, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY13QL Guernsey, acting by its general partner Permira Europe II Managers L.P., acting by its general partner Permira (Europe) Limited, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Guernsey;

2. Permira Europe II L.P. 2, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY13QL Guernsey, acting by its general partner Permira Europe II Managers L.P., acting by its general partner Permira (Europe) Limited, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Guernsey;

3. Permira Europe II C.V.3, having its registered office at Parnassustoren, Locatellikade, NL-1076 AZ Amsterdam, acting by its managing general partner Permira Europe II Managers L.P., acting by its general partner Permira (Europe) Limited, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Guernsey;

4. Permira Europe II C.V.4, having its registered office at Parnassustoren, Locatellikade, NL-1076 AZ Amsterdam, acting by its managing general partner Permira Europe II Managers L.P., acting by its general partner Permira (Europe) Limited, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Guernsey;

5. Permira Europe II Co-Investment Scheme, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY13QL Guernsey, acting by its manager Permira (Europe) Limited, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Guernsey;

6. Schroder Ventures Investments Limited, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY13QL Guernsey, acting by its nominee, SV (Nominees) Limited, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Guernsey;

7. PAI Europe IV A FCPR, acting by its management company PAI Partners S.A.S., having its registered office at 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris;

8. PAI Europe IV B FCPR, acting by its management company PAI Partners S.A.S., having its registered office at 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris;

9. PAI Europe IV B5 FCPR, acting by its management company PAI Partners S.A.S., having its registered office at 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris;

10. PAI Europe IV B6 FCPR, acting by its management company PAI Partners S.A.S., having its registered office at 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris;

11. PAI Europe IV B7 FCPR, acting by its management company PAI Partners S.A.S., having its registered office at 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris;

12. PAI Europe IV C FCPR, acting by its management company PAI Partners S.A.S., having its registered office at 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris;

13. PAI Europe IV C2 FCPR, acting by its management company PAI Partners S.A.S., having its registered office at 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris;

14. PAI Europe IV D FCPR, acting by its management company PAI Partners S.A.S., having its registered office at 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris;

15. PAI Europe IV D2 FCPR, acting by its management company PAI Partners S.A.S., having its registered office at 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris;

16. CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman,

Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12399, represented by its General Partner CVC European Equity III General Partner L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12502, itself represented by its General Partner, CVC European Equity III Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031; here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Jersey;

17. CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND -A L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12789, represented by its General Partner CVC European Equity III General Partner L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12502, itself represented by its General Partner, CVC European Equity III Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031; here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Jersey;

18. CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND -B L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12790, represented by its General Partner CVC European Equity III General Partner L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12502, itself represented by its General Partner, CVC European Equity III Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031; here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Jersey;

19. CVC EUROPE ENTERPRISE (DOMESTIC) LP., a limited partnership formed under the laws of the State Delaware, United States of America, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, registered in the State of Delaware under the authentication number 010243936-3394703, represented by its General Partner CVC Europe Enterprise GP Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 79623; here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Jersey;

20. CVC EUROPE ENTERPRISE (CAYMAN) L.P., a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12788, represented by its General Partner CVC Europe Enterprise GP Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 79623; here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Jersey;

21. CORAL FEEDER L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of Jersey, having its registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number L.P. 635, represented by its General Partner, CVC European Equity III Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031, here represented by Eddy Perrier, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Jersey.

Said proxies after signature "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their representative, have requested the notary to state that:

- The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of CT Fashion B S.à.r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 282, route de Longwy L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 148.188, incorporated on September 14th, 2009 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1954 of October 7th, 2009 (hereinafter the "Company").

- The Company's share capital is set at thirty thousand euro (EUR 30,000) represented by three million (3,000,000) shares with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each.

- The agenda is worded as follows:

1. Dissolution of the Company;
2. Discharge (quitus) to the Managers of the Company;
3. Appointment of a liquidator and determination of her powers;
4. Miscellaneous.

The shareholders then passed the following resolutions:

First resolution

The Company is dissolved and put into liquidation.

Second resolution

The shareholders resolved to grant full discharge to the managers of the Company in office for their activities related to the period ending on the date hereof.

Third resolution

Mrs Séverine Michel, having her professional address at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg is appointed as liquidator of the Company with the broadest powers to effect the liquidation, except the restrictions provided by the Law and the Articles of Incorporation of the Company in liquidation.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; and that in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in the city of Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read and translated to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed with us the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vingt-six octobre.

Par-devant, Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Permira Europe II L.P. 1, dont le siège statutaire sis Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY13QL Guernsey, agissant par son general partner Permira Europe II Managers L.P., agissant par son general partner Permira (Europe) Limited, ici représenté par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Guernsey;

2. Permira Europe II L.P. 2, dont le siège statutaire sis Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY13QL Guernsey, agissant par son general partner Permira Europe II Managers L.P., agissant par son general partner Permira (Europe) Limited, ici représenté par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Guernsey;

3. Permira Europe II C.V.3, dont le siège statutaire sis Parnassustoren, Locatellikade, NL-1076 AZ Amsterdam, agissant par son general partner Permira Europe II Managers L.P., agissant par son general partner Permira (Europe) Limited, ici représenté par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Guernsey;

4. Permira Europe II C.V.4, dont le siège statutaire sis Parnassustoren, Locatellikade, NL-1076 AZ Amsterdam, agissant par son general partner Permira Europe II Managers L.P., agissant par son general partner Permira (Europe) Limited, ici représenté par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Guernsey;

5. Permira Europe II Co-Investment Scheme, dont le siège statutaire sis Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY13QL Guernsey, agissant par son manager Permira (Europe) Limited, ici représenté par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Guernsey;

6. Schroder Ventures Investments Limited, dont le siège statutaire sis Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY13QL Guernsey, agissant par son nominee, SV (Nominees) Limited, ici représenté par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Guernsey;

7. PAI Europe IV A FCPR, agissant par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., dont le siège statutaire sis 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Paris;

8. PAI Europe IV B FCPR, agissant par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., dont le siège statutaire sis 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Paris;

9. PAI Europe IV B5 FCPR, agissant par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., dont le siège statutaire sis 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Paris;

10. PAI Europe IV B6 FCPR, agissant par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., dont le siège statutaire sis 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Paris;

11. PAI Europe IV B7 FCPR, agissant par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., dont le siège statutaire sis 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Paris;

12. PAI Europe IV C FCPR, agissant par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., dont le siège statutaire sis 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Paris;

13. PAI Europe IV C2 FCPR, agissant par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., dont le siège statutaire sis 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Paris;

14. PAI Europe IV D FCPR, agissant par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., dont le siège statutaire sis 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Paris;

15. PAI Europe IV D2 FCPR, agissant par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., dont le siège statutaire sis 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Paris;

16. CVC European Equity Partners III L.P., un Limited Partnership, existant et régi selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Iles Caïmans, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnership exempté sous le numéro CR-12399, représenté par son General Partner CVC European Equity III General Partner L.P., un Limited Partnership, existant et régi selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Iles Caïmans, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnership exempté sous le numéro CR-12502, lui-même représenté par son General Partner CVC European Equity III Limited, une société régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 18 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Iles anglo-normandes, inscrite auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Jersey;

17. CVC European Equity Partners III Parallel Fund-A L.P., un Limited Partnership, existant et régi selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Iles Caïmans, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnership exempté sous le numéro CR-12789, représenté par son General Partner CVC European Equity III General Partner L.P., un Limited Partnership, existant et régi selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Iles Caïmans, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnership exempté sous le numéro CR-12502, lui-même représenté par son General Partner CVC European Equity III Limited, une société régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 18 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Iles anglo-normandes, inscrite auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Jersey;

18. CVC European Equity Partners III Parallel Fund-B L.P., un Limited Partnership, existant et régi selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Iles Caïmans, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnership exempté sous le numéro CR-12790, représenté par son General Partner CVC European Equity III General Partner L.P., un Limited Partnership, existant et régi selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Iles Caïmans, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnership exempté sous le numéro CR-12502, lui-même représenté par son General Partner CVC European Equity III Limited, une société régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 18 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Iles anglo-normandes, inscrite auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Jersey;

19. CVC Europe Enterprise (Domestic) L.P., un Limited Partnership existant et régi selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, enregistré à l'Etat du Delaware sous le numéro d'authentification 010243936-339470, représenté par son General Partner CVC Europe Enterprise GP Limited, une société régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 18 Grenville Street, St Helier Jersey JE4 8PX, Iles anglo-normandes, inscrite auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 79623, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Jersey;

20. CVC Europe Enterprise (Cayman) L.P., un Limited Partnership, existant et régi selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002 Grand Cayman, Iles Caïmans, et immatriculée

auprès du Registre des Limited Partnership exempté sous le numéro CR-12788, représenté par son General Partner CVC Europe Enterprise GP Limited, une société régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 18 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Iles anglo-normandes, inscrite auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 79623, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Jersey;

21. Coral Feeder L.P., un Limited Partnership, régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Iles anglo-normandes et inscrite auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro L.P. 635, représenté par son General Partner CVC European Equity III Limited, une société régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 18 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Iles anglo-normandes, inscrite auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031, ici représentée par Eddy Perrier, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, délivrée à Jersey.

Lesquelles procurations après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par son mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de CT Fashion B S.à.r.l., ayant son siège social au 282, route de Longwy L-1940 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.188, et qui a été constituée le 14 septembre 2009 suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1954 du 7 octobre 2009 (la "Société").

- Le capital social est fixé à trente mille euros (EUR 30.000) représenté par trois millions (3.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale de un cent d'euro (EUR 0,01) chacune.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Dissolution de la Société;
2. Quitus aux gérants de la Société;
3. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
4. Divers.

Les associés ont abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La Société est dissoute et mise en liquidation.

Deuxième résolution

Les associés décident de donner quitus aux gérants de la Société en fonction pour l'exercice de leur mandat relatifs à la période se terminant à la date des présentes.

Troisième résolution

Madame Séverine Michel, ayant son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg est nommée à la fonction de liquidateur, laquelle aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la Société en liquidation.

Le notaire qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: E. Perrier et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 octobre 2009. Relation: LAC/2009/45268. Reçu douze euros Eur 12.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009147467/282.

(090178366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2009.

Marian Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 107.236.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Référence de publication: 2009146110/10.

(090176897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Immobilière Diederich-Muller S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8222 Mamer, 2, rue des Noyers.

R.C.S. Luxembourg B 99.320.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2009146121/11.

(090176705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Kamea International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 97.440.

Les comptes annuels au 30 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009145988/10.

(090177082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

BGI Brands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 146.537.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph GLODEN

Notaire

Référence de publication: 2009146119/11.

(090177202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

New Fast Mail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 9, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 79.810.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009146138/10.

(090177134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.
